

LIBRARY



Le 12 mars, le président de la Commission, J. Delors, a présenté devant le Parlement européen à Strasbourg le programme de travail de la Commission pour 1985.

C'est à une forte majorité que, le 12 mars, le Parlement Européen a voté la confiance à la Commission, après l'exposé de J. Delors, son Président, sur le programme d'activité 1985. En présentant ce programme — document détaillé de 109 pages — le Président de la Commission a développé quatre grands thèmes.

#### Elargissement

Les négociations sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, prévue pour 1986, devraient aboutir. „Jamais nous n'avons été aussi près d'une solution" a dit M. Delors. Selon lui, un report supplémentaire ne servirait à rien. Il indique que les discussions sur l'élargissement ont révélé une tension entre le Nord et le Sud de l'Europe. „Une tension qui ne tient pas simplement à un problème financier, mais qui relève aussi d'une certaine incompréhension entre différentes cultures et qui amènerait certains pays à tourner le dos au pacte de la solidarité qui est un des grands principes de la Communauté". Les programmes intégrés pour les pays méditerranéens vont

## Le président de la Commission présente le programme 1985

dans ce sens et l'orateur souligne : „Dans ses propositions, la Commission essaie de concilier les contraintes financières et budgétaires avec le respect de la parole donnée aux régions méditerranéennes".

#### L'économie mondiale

„L'économie mondiale a besoin d'une Europe forte et active,, Il serait vain de traiter chaque problème du commerce mondial isolément. Un progrès dans l'ordre économique mondial ne peut se réaliser que si l'on traite simultanément les problèmes monétaires, les questions financières et les aspects commerciaux.

D'après J. Delors, si la Communauté veut être entendue, elle doit montrer ce qu'elle est réellement et abandonner toute réserve à l'égard du Système Monétaire européen.

„Ces préalables doivent cesser. Je crois que, par un travail patient et discret, il sera possible de démontrer que le train n'est pas arrêté et que nous pouvons à nouveau progresser. On ne

peut pas, d'un côté, plaider pour un système monétaire mondial plus stable, mieux organisé et, d'un autre côté, refuser les responsabilités d'une cogestion de ce système mondial en promouvant l'Ecu comme instrument de réserve international".

„Il ne peut y avoir une économie mondiale dont la croissance soit régulière, a dit le Président de la Commission, que si les pays de l'hémisphère sud participent activement et pleinement à la croissance de l'économie mondiale, au lieu de simplement recueillir les miettes de la croissance des pays du Nord".

#### Dynamisme économique

Le Président de la Commission a décidé de combattre l'euro-pessimisme et cite, au contraire, quelques raisons d'espérer.

D'abord, le vaste marché intérieur devrait être réalisé en 1992. A cet effet, la Commission déposera un projet de calendrier qui devra être approuvé par le Conseil Européen. La

Commission attend des chefs d'Etats ou de gouvernements qu'ils s'engagent politiquement lors du prochain Conseil européen.

La haute technologie constitue une autre source d'espoir. A ce sujet également, le Conseil Européen devra se prononcer. Il sera saisi d'un rapport comportant cinq propositions dans le domaine des télécommunications.

La rencontre que la Commission a organisé fin janvier avec les partenaires sociaux permet également d'espérer. Selon J. Delors, „ceux-ci sont en avance sur les gouvernements

Suite à la page 5.

## Dans ce numéro

- 2 Commerce extérieur
- 3 Stages au Japon
- 4 Flanders' Technology Course à la voile
- 5 La santé des navetteurs
- 6 Métamorphoses de l'Europe
- 8 Asie du Sud-Est
- 9 La formation en alternance

## Willy De Clercq : L'élan du commerce est plus puissant que le protectionnisme.

*„Nos rapports avec les Etats-Unis constituent l'un de nos grands problèmes. Il y a toujours eu des difficultés, mais, dans la période récente, elles sont devenues plus aigues.”*

Dans une interview qu'il nous a accordée, Willy De Clercq, le commissaire belge chargé des relations extérieures et de la politique commerciale au sein du nouveau collège européen, s'est déclaré préoccupé avant tout par la nouvelle vague de protectionnisme aux Etats-Unis. Evidemment, dans une certaine mesure, on ne peut éviter que des différences d'intérêts, de perception et d'attitude entre la Communauté européenne et les Etats-Unis ne suscitent des conflits.

La position de la Communauté vis-à-vis des Etats-Unis ne représente pas pour autant, pour le nouveau commissaire, le seul motif d'inquiétude. Pour lui, les relations Communauté-Japon constituent aussi une source de tracas. Après avoir participé, en février, à la „quadrilatérale” de Kyoto (qui a réuni les plus hauts responsables du commerce de la Communauté, des U.S.A., du Canada et du Japon) et rencontré de nombreux responsables japonais à commencer par le Premier Ministre, il estime qu'il s'agit „d'hommes de bonne volonté qui comprennent la nécessité pour leur pays de s'ouvrir au monde extérieur.”

Cependant, le problème du déficit commercial à la fois permanent et considérable de la Communauté européenne vis-à-vis du Japon semble toujours aussi difficile à régler.

Un autre thème important retient l'attention de M. De Clercq : le nouveau „round” de négociations du GATT qui approche. D'après lui, contrairement

à certaines rumeurs qui ont circulé, la Communauté est très désireuse de se lancer dans cette nouvelle étape — et il insiste sur ce point. Il y a néanmoins un préalable : ce „round” doit être préparé avec le plus grand sérieux et le plus grand soin.

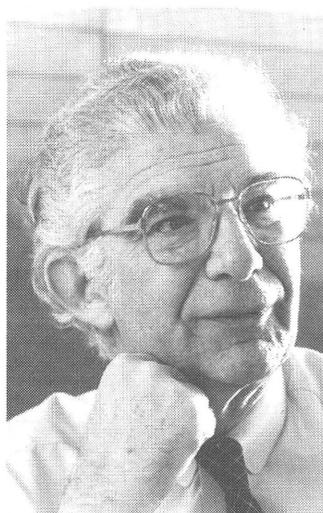
Et à l'égard du bloc de l'Est, notamment du Comecon, où en est la Communauté ? La balle se trouve assurément dans leur camp, répond le commissaire européen, tout en rappelant que son prédécesseur — Wilhelm Haferkamp, vice-Président dans les Commissions Jenkins et Thorn — avait écrit au secrétaire-général du Comecon. Depuis, aucune réponse.

### La force du dollar

En ce qui concerne les pressions protectionnistes croissantes aux Etats-Unis, Willy De Clercq reconnaît que jusqu'à présent, l'administration américaine a réussi à les maîtriser. Mais la menace de nouvelles mesures, déjà adoptées ou en préparation, se profile. Le nouveau commissaire évoque d'éventuelles initiatives du Congrès, par exemple la proposition de loi sur l'agriculture, et il ajoute : „Nous avons aussi entendu parler d'une surtaxe à l'importation”.

A l'arrière-plan, bien sûr, on trouve l'énorme déficit commercial américain, lui-même lié au niveau élevé des taux d'intérêt et à la force du dollar. Mais les Etats-Unis devraient prendre les mesures adéquates plutôt que de placer le fardeau sur les épaules de l'Europe.

Après tout, la Communauté européenne a restructuré son industrie et son agriculture ; elle a dû procéder à des ajustements douloureux dans le domaine budgétaire. Elle a tra-



vaillé dur pour se débarrasser des déséquilibres macro-économiques dont elle avait souffert jusqu'en 1982.

„Si nous devons payer une seconde fois à cause du déséquilibre américain,” fait remarquer Willy De Clercq, ce ne serait pas normal du tout’.

Mais il ne désespère pas : les deux parties ont un rôle à jouer et, surtout, le dialogue doit se poursuivre.

### L'attitude japonaise

Pour ce qui est du Japon, la situation se présente de la même manière, même si, dans le détail, elle apparaît différente. Dans ses conversations avec les Japonais, le nouveau commissaire a eu l'impression qu'ils portent plus d'attention aux Etats-Unis qu'à la Communauté. Cela provient sans doute en partie du fait que leur excédent commercial vis-à-vis des Etats-Unis — 33 milliards de dollars en 1984 — représente plus du triple de l'excédent qu'ils dégagent dans les échanges avec la Communauté. „Si vous êtes conscients de la gravité de la situation pour vos

rapports avec les Etats-Unis”, aurait dit M. De Clercq aux dirigeants japonais, „vous devriez vous rendre compte que pour nous, c'est tout aussi grave.”

Notre interlocuteur souligne que ce qui l'intéresse, ce sont plutôt les grandes tendances que les statistiques de telle ou telle année. L'ennui, c'est que l'évolution des échanges Communauté-Japon n'a connu ni changements brusques ni revirements, que malgré six „paquets” de mesures correctrices déjà adoptés par le Japon — et bientôt un septième — le déficit européen n'a pas diminué, et qu'en même temps les exportations européennes ont perdu en qualité : elles représentent une valeur ajoutée de plus en plus faible.

Le problème est bien évidemment structurel, et d'ailleurs la Communauté n'est pas la seule à se plaindre. Que peut-on faire pour changer les choses du tout au tout ? Pour l'instant, rien n'est évident. Aux yeux du nouveau commissaire, toutes les actions menées jusqu'à présent sont restées plus ou moins à la surface des problèmes à résoudre, et la Communauté devrait tôt ou tard repenser sa stratégie.

„Tokyo, c'est loin”, remarque-t-il, et le Japon doit admettre que, dans le cadre du système commercial mondial, il lui faut assumer des obligations en rapport avec sa stature de puissance commerciale mondiale. „Noblesse oblige”.

### L'élan du commerce

M. De Clercq, qui a été ministre des finances de Belgique et président du Comité intérimaire du FMI, met nettement en relief les aspects positifs de l'actuelle situation des échanges, toute préoccupante qu'elle puisse être. „Jusqu'ici”, af-

firme-t-il, „l'élan du commerce est demeuré plus puissant que le protectionnisme.”

Il fait remarquer que l'an dernier, le commerce mondial a progressé de quel-

que 8 à 9 %. Pendant les années de récession, entre 1979 et 1983, le commerce mondial a quand même connu une croissance de 7,5 % — supérieure en cela aux 7 % enregistrés par la production mondiale du-

rant la même période. Par conséquent, malgré les menaces que l'on peut clairement distinguer à l'horizon, il serait faux de prétendre que l'ultra-protectionnisme tient aujourd'hui le devant de la scène.

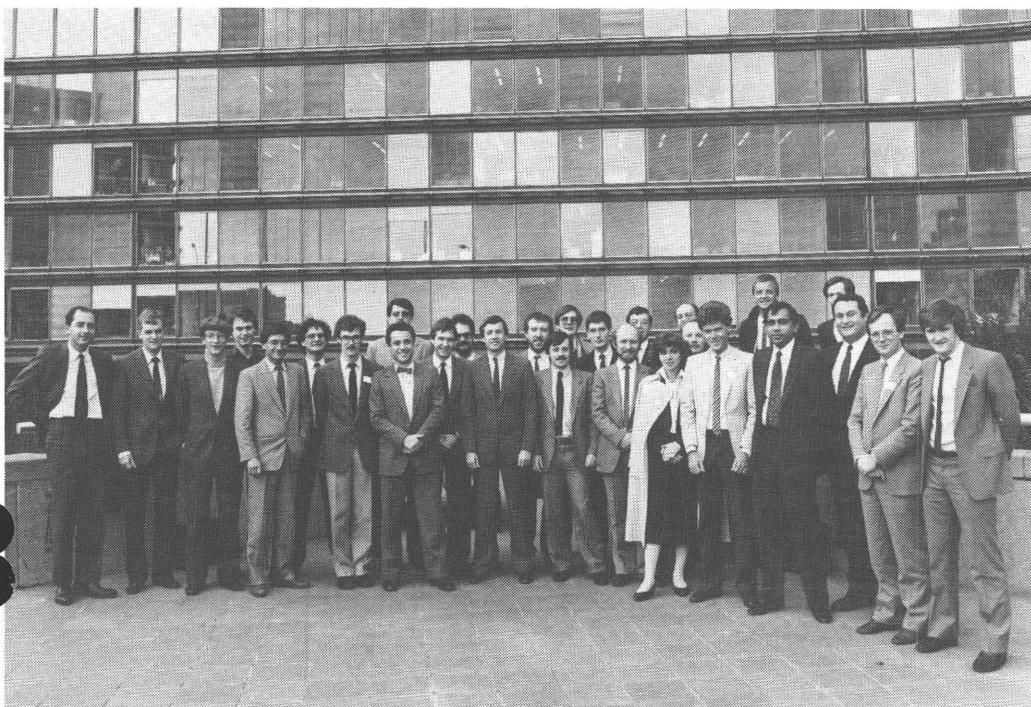
Mais en même temps il convient de ne pas perdre de vue la lente érosion qu'a subie le système du GATT depuis plusieurs années et le risque de voir le monde retomber dans le bilatéralisme. „La Communauté n'aurait rien à y gagner, le commerce mondial non plus, et la solidarité occidentale encore moins,” estime Willy De Clercq.

Par conséquent, il incombe à l'Occident de montrer que l'on doit d'abord lever toute ambiguïté et retrouver la crédibilité. On pourrait y parvenir en évitant toute nouvelle initiative protectionniste et en faisant la démonstration que le GATT n'est pas un club de riches. C'est dans une telle perspective, qui prend en considération les pays en voie de développement, qu'il faut interpréter la manière dont la Communauté aborde le prochain round du GATT.

Celui-ci devrait être préparé avec tellement d'attention et de précision que l'on puisse pratiquement garantir dans la mesure du possible, une issue positive. Pour cela, il devrait y avoir un consensus sur les objectifs de ce „round”, sur le calendrier et sur les participants. Cette affaire n'aurait pas grand sens si les pays en voie de développement — M. De Clercq pense ici spécialement à l'Amérique Latine — restaient à l'écart.

Cependant, la Commission a bon espoir de voir adopter l'ébauche de calendrier actuellement en discussion. Le plan prévoit une réunion de hauts fonctionnaires dans le courant de cette année, à laquelle ferait suite, en 1986, une réunion au niveau ministériel ; celle-ci, espère-t-on, pourra vraiment lancer le nouveau „round” du GATT.

H. Peter Dreyer



*Un groupe de cadres européens travaillant dans des firmes exportatrices ont commencé un stage au Japon aux frais de la CE. Le programme qui a débuté en janvier 1985 dure 18 mois et comprend un an d'étude du japonais et six mois de stage dans une société japonaise.*

*Les candidatures pour le stage février 1986-août 1987 peuvent dès maintenant être introduites.*

## Stages de formation au Japon

La Commission européenne vient d'annoncer son sixième programme de formation de jeunes cadres au Japon ; il s'agit d'un stage spécial destiné à faire découvrir à de jeunes cadres européens la façon de travailler — et aussi la langue — des Japonais.

Ce programme de formation dure 18 mois et il est entièrement financé par la Communauté européenne ; il comprend un an d'étude de la langue japonaise et six mois de stage dans une société japonaise. Depuis 1979, cent jeunes cadres de différentes firmes européennes orien-

tées vers l'exportation ont ainsi été envoyés au Japon.

Les participants aux programmes précédents constituent maintenant pour leurs sociétés respectives le fer de lance de l'exportation vers le Japon et vers d'autres pays d'Extrême-Orient. Leur connaissance des techniques japonaises de management et les contacts qu'ils ont établis sur place sont pour eux des instruments précieux.

Le nouveau programme de formation couvrira la période février 1986 — août 1987. Il s'adresse à des cadres travaillant dans des

firmes exportatrices désireuses d'intensifier leurs relations commerciales avec le Japon. Les candidats doivent avoir une formation universitaire ou une formation professionnelle équivalente, ainsi que deux ans d'expérience dans une entreprise et une certaine aptitude pour les langues étrangères. Les demandes peuvent être présentées à : Peat, Marwick, Mitchell & Co., Arts Center, Avenue des Arts 19H, Boîte n° 1, Bruxelles — 1040, Belgique.

A l'attention de M. M.E. Hoydonckx  
Tél. 212.04.11  
Télex 26643

L'Europe a cessé de dominer le monde industriel. Raison de plus pour qu'elle exploite à fond les ressources offertes par les technologies nouvelles : c'est le „message” qu'a lancé M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, lors de l'inauguration, le 25 février à Gand, de l'exposition „Flanders' Technology”.

L'Europe, a souligné l'orateur, ne manque pas d'atouts dans ce domaine. Elle a de l'imagination à revendre et elle possède la logistique nécessaire. Elle dépense dans le secteur de la recherche scientifique deux fois plus que le Japon et 60 % de ce que dépensent les Etats-Unis. Pourquoi les résultats obtenus ne sont-ils pas ce qu'ils devraient être ? Parce que les entreprises, les universités, les centres de recherche ne coopèrent pas suffisamment. Une action au plan communautaire est donc nécessaire.

En ce qui concerne les répercussions des technologies nouvelles sur l'emploi, M. Delors a mis en garde son auditoire autant contre l'excès d'optimisme que contre l'excès de pessimisme. Il est inévitable que l'emploi, demain, soit déterminé par la technologie. Mais il conviendra de prendre en considération

## Flanders technology



Le 26 février, le Président de la Commission, Monsieur J. Delors, a visité à Gand l'exposition de Flanders' Technology.

les facteurs sociaux, de manière à ce que le changement industriel s'accompagne d'une réduction du chômage.

„Il y va, a déclaré M. Delors, de la préservation

du modèle européen de relations sociales, qui a prouvé sa validité et qui prouvera sa force, si nous parvenons à surmonter ensemble les turbulences actuelles”. Et de poursuivre : „Le gé-

nie européen n'est jamais aussi créatif que lorsqu'il sait concilier les aspirations de l'homme avec l'ambition et les données de la société.”

## Un bateau pour l'Europe

Une course autour de l'Europe : l'idée lancée à Fontainebleau l'an dernier deviendra une réalité cet été. La Commission a en effet décidé de patronner la première d'une série de courses de voiliers avec une aide d'un montant de 44.000 Ecus (env. 1,9 million de FB). De nombreux équipages entreront en compétition au large des côtes européennes. Ils

viendront de la Communauté, bien sûr, mais aussi du Portugal, de l'Espagne, des Etats-Unis et du Canada.

Le 9 août, trente-six multicoques partiront du port allemand de Kiel pour une course d'un week-end qui les conduira à Cervo en Sardaigne. Les voiliers transatlantiques de 13 mètres s'arrêteront à Sche-

veningen, Ostende, Torquay, Lorient, Lisbonne, Benalmadena et Toulon.

La seconde course, prévue pour l'été 1987, devrait suivre le même itinéraire, mais dans le sens sud-nord. Elle partira de Grèce, avec des étapes en Irlande et au Danemark.

Ces courses ont été organisées en été pour attirer le soutien des stations balnéaires traditionnelles et

éviter de coïncider avec les grands événements du calendrier nautique international.

Le Commissaire Ripa di Meana souhaite que ces nouvelles initiatives contribuent à la construction d'une nouvelle image de la Communauté : à la place de la publicité des sponsors traditionnels, les voiliers arboreront le sigle de la CE.

## La santé des navetteurs en danger !

Un long trajet domicile-travail occasionne très souvent des troubles de santé chez les travailleurs qui y sont contraints. Telle est la conclusion de recherches menées simultanément en Italie par l'Institut de Médecine industrielle de l'Université de Vérone et aux Pays-Bas par le Nederlands Instituut voor Preventieve Gezondheid de Leiden.

Les tests ont porté sur un échantillonnage de quelque trois mille sujets.

Il est apparu que la gravité des problèmes psychologiques ou pathologiques rencontrés par les travailleurs est proportionnelle à la longueur du trajet.

### Les femmes surtout

Les navettes engendrent inmanquablement un stress se traduisant tantôt par une fatigue excessive, une irritabilité anormale (d'où difficulté de rapport avec l'entourage) ou des insomnies, tantôt par des maladies rhumatismales, digestives, cutanées et autres.

Si on s'en réfère à la quantité de médicaments psychopharmaceutiques absorbée par les femmes

qui travaillent et sont astreintes à de longs trajets, on constate qu'elles sont particulièrement touchées par le „mal de la navette". Ceci s'explique par le fait que le temps de déplacement empiète sur les tâches familiales après le travail.

Les causes de ce stress généralisé chez les navetteurs ? Essentiellement, une mauvaise organisation des transports, un manque de confort et un niveau élevé de pollution.

Il faut encore souligner que les groupes socio-culturels défavorisés sont davantage ébranlés par le stress du trajet entre leur domicile et leur lieu de travail.

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail vient de publier un rapport de cette étude de l'influence des mouvements pendulaires sur la santé et la sécurité des travailleurs.

Ledit document peut être obtenu au Département des publications de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Loughinstown House, Shankill, Co. Dublin, Irlande.

## Quelles stratégies de développement?

Pour sa 22ème édition, le Colloque annuel du Collège d'Europe sera consacré à la politique communautaire de développement. „Quelles stratégies pour demain ?" Quatre groupes de travail sont prévus :

- le cadre institutionnel ;
- l'aide alimentaire et ses implications ;
- le problème du financement ;

- le commerce et le transfert de technologie.

Ce colloque se déroulera du 20 au 22 juin 1985 et sera dirigé par Mme C. Cosgrove et M.J. Jamar, tous deux membres du Collège d'Europe. Rens. Rectorat du Collège d'Europe — Dyver 11, 8000 Brugge. Tél. : (050 33 53 34).

Suite de la page 1.

pour percevoir les possibilités qu'offre l'Europe et les risques de ne rien faire". Le patronat et les syndicats sont d'accord sur le fait qu'il faut trouver un compromis entre la maîtrise des coûts de production et le soutien de la demande des pays membres.

„La sagesse voudrait que nous avançons d'un pas sur tous les fronts : le SME, le grand marché et la relance conjoncturelle de l'économie. C'est ainsi que nous donnerions du courage et de la confiance à nous-mêmes, aux Européens et aux acteurs de la vie économique et sociale".

### Les institutions

Enfin, le Président de la Commission souhaite que les travaux sur l'amélioration du fonctionnement des institutions progressent. „On ne comprendrait pas qu'après le projet de Traité adopté par le Parlement et les travaux du comité Dooge, il n'y ait pas au niveau du Conseil européen une discussion motivée et éclairée sur le moyen d'améliorer le processus de décision de l'Europe et d'aller plus avant dans des domaines à déterminer.

La Commission espère que le Conseil convoquera une conférence sur la base d'un mandat précis.

„Personne ne pourra ainsi se dérober ensuite devant les responsabilités qu'il aura assumées au niveau politique le plus élevé".

### L'Europe des citoyens :

Le programme d'activité de la Commission, qui développe plus en détail les thèmes abordés précédemment, comprend également un chapitre à propos des citoyens européens.

Pourquoi, demande la Commission, les gouvernements prendraient-ils le risque de faire des concessions pour faire avancer l'Europe si cela n'éveille que peu d'échos dans leur opinion publique ? Comment, en revanche, susciter l'intérêt pour une Communauté qui paraît paralysée par l'opposition des intérêts nationaux à court terme ?

A cet effet, la Commission propose d'associer les forces vives des sociétés européennes à la définition des projets que forment, pour elles, les institutions européennes. D'où ses efforts patients pour aider à la reprise du dialogue social en Europe.

Pour atteindre les citoyens, l'Europe doit dépasser „l'économisme" et encourager les échanges culturels. En outre, elle doit informer et, plus encore, éduquer de telle sorte que l'on puisse trouver dans l'opinion publique un support pour l'intérêt communautaire.

A ces fins, la Commission agira dans plusieurs directions. A titre d'exemple, citons : les franchises fiscales aux frontières de la CE doivent être relevées, l'harmonisation des politiques nationales de délivrance des visas, l'ouverture du marché de la Communauté aux professions libérales.

1985 devra être marquée par l'introduction du passeport européen dans tous les Etats membres. A cet égard, la Commission regrette que la date du 1er janvier n'ait pas été respectée. D'autre part, la validité du permis de conduire européen dans toute la Communauté devra être assurée. La Commission achève ce chapitre en annonçant qu'elle proposera au Parlement Européen des actions communes pour favoriser la prise de conscience de la dimension européenne.

## Les métamorphoses de l'Europe

Né en 1943, Michel Richonnier est Centralien et Docteur en Economie de l'université de Californie à San Diego. Il est actuelle-

ment maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Auteur de

nombreux articles sur les questions économiques et industrielles internationa-

les, il a publié chez Flammarion son récent ouvrage : „Les métamorphoses de l'Europe, de 1769 à 2001”. Mars 1985, 253 p.

## Préparer le XXI<sup>e</sup> siècle

Il existe encore, pour l'Europe, bien des raisons d'espérer sortir de la crise. Coincée entre le Japon et les Etats-Unis au profit desquels s'effectue une vaste redistribution des cartes sur la scène industrielle internationale, l'Europe est confrontée à un défi qu'il lui est possible de relever. Michel Richonnier, dans son livre „Les métamorphoses de l'Europe”, considère la crise actuelle comme une phase déprimée d'un mouvement long de type Kondratiev dont on sortirait dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle à condition que ...

Pour se débarrasser du virus du déclin, l'Europe doit abandonner le cadre étroit des Etats-nations et se présenter comme une Union européenne. Ainsi permettra-t-elle aux jeunes de rêver d'un lendemain prometteur.

Alors, „L'Europe c'est foutu ?”, s'inquiétaient, au lendemain de l'échec du

Conseil européen d'Athènes en décembre 1983, des lycéens français qui ne parvenaient pas à comprendre, comme le signalait leur professeur au journal le Monde, que „ça ne soit pas encore mieux”, que l'on n'ait pas „la suppression des frontières”, „l'écu comme monnaie”, „un seul pays”, „un seul gouvernement” ... Et le professeur de conclure : „Rien que pour les gamins, pour qu'ils rêvent encore un peu à quelque chose de plus grand, l'Europe ne doit pas être foutue !” En 1983, à Athènes, dix chefs d'Etat et de gouvernement, accompagnés de leurs ministres et experts, durent ouvertement avouer à la face du monde leur impuissance à régler les désaccords agricoles et budgétaires qui paralysaient la Communauté européenne depuis dix ans.

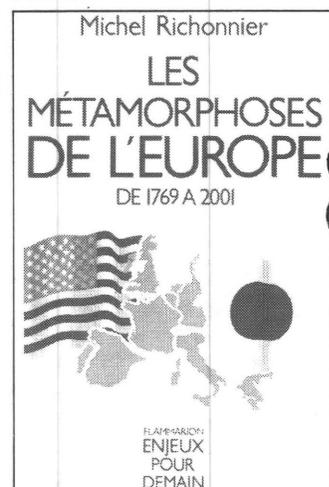
L'Europe a encore des ressources, souligne M. Richonnier. Mais il n'en reste

pas moins que, pour la troisième fois en moins d'un siècle, l'Europe a perdu pied, militairement en 1914 et en 1939, pacifiquement depuis 1973. Chacun de ces faux pas a été sanctionné par son affaiblissement. Les deux conflits mondiaux ont consacré la puissance militaire des deux Grands, le partage de l'Europe en deux zones d'influence et sa perte d'indépendance en matière de défense. En ce milieu des années quatre-vingt, après une décennie d'eurocentrisme, de désunion, d'aveuglement, l'Europe communautaire découvre qu'un nouveau partage est en train de s'amorcer sous ses yeux en consacrant cette fois, la puissance économique des Etats-Unis et du Japon. 1980 fut à cet égard une année charnière : pour la première fois, le commerce des Etats-Unis avec les pays riverains du Pacifique a dépassé leurs échanges avec l'Europe.

L'Europe ne sera-t-elle plus, demain, qu'une zone végétant à la périphérie du nouveau cœur du monde, le Pacifique ? Cela peut-il encore être évité ? Réponse de M. Richonnier : „Oui sans doute”, si les Européens ne tardent pas trop à se rendre compte qu'il s'agit d'un défi majeur à relever sans plus d'atermoiements.

Redresser sa démographie défailante, retrouver

les voies de son autonomie économique et technologique, affirmer son identité monétaire et socioculturelle, voilà des enjeux capitaux pour l'Europe et sa survie !



### Les cycles de Kondratiev

„Dans quelle mesure la crise actuelle peut-elle être analysée comme une phase d'un mouvement long de type Kondratiev ? Tel était le sujet d'économie donné, en juin 1984, aux lycéens de la région nord de la France qui se présentaient pour le baccalauréat. Dès 1925, cet économiste russe avait développé une théorie des cycles. Après une étude systématique de l'évolution économique de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique et des Etats-Unis depuis les années 1780, il conclut que des cycles d'une cinquantaine d'années étaient le lot des économies capitalistes, les périodes de dépression et les phases d'expansion ayant



M. Richonnier

chacune une durée approximative de vingt-cinq ans.

M. Richonnier est prêt à admettre la réalité de ces phénomènes. Au total, de 1769 à 1973, l'Europe a connu deux révolutions industrielles, quatre périodes d'activité soutenue d'une durée voisine de vingt-cinq ans, caractérisées par une prédominance de l'inflation, une tendance à une croissance rapide de la production et de faibles taux de chômage (1789-1815, 1849-1872, 1897-1920, 1946-1973). Quatre phases marquées par une baisse des prix, une croissance lente de la production, de forts taux de chômage (1769-1788, 1816-1848, 1873-1896, 1921-1945).

Le rôle de l'innovation dans la formation des cycles de Kondratiev a été souligné par l'économiste autrichien Joseph Schumpeter qui apporta les améliorations à la théorie de son homologue soviétique. On voit bien, avec Schumpeter, comment les vagues d'innovations techniques mais aussi sociales, qui se sont succédées depuis l'aube de la Révolution industrielle ont mis en mouvement les Kondratiev.

Or, dès 1973, explique M. Richonnier, nous assistons à l'agonie de la deuxième révolution industrielle — celle de l'électricité et du pétrole — après l'agonie de la première — celle du charbon et de la machine à vapeur —, et à la naissance de la troisième — celle de la micro-électronique et des biotechnologies. Mais contrairement au passé, la plupart des grandes découvertes et innovations clés, qui sont à la base de la révolution scientifique et technique de ce dernier quart du XXème siècle, ne sont pas

nées en Europe mais aux Etats-Unis et au Japon. Dans la liste des principaux ingrédients de la révolution technologique qui marque notre époque figurent : les nouvelles technologies de l'information (composants électroniques, informatique, télécommunications), nouvelles technologies du vivant (fermentation microbienne, ingénierie enzymatique, ingénierie génétique), nouveaux matériaux, énergie nouvelles et renouvelables, technologies de l'espace et des océans.

Mais l'Europe est tombée, au début des années soixante-dix, dans un profond sommeil. Cet effacement de l'Europe au palmarès de la matière grise et de l'innovation est lourd de menaces pour l'avenir.

#### Les voies du renouveau européen

Aucune région du monde n'est à l'abri du virus du déclin et on ne s'en débarrasse pas en quelques mois. Un effort de longue haleine s'impose. Mais dans cette entreprise, les pays européens disposent encore d'un atout maître : la construction européenne. Après avoir bâti l'Europe de l'agriculture, l'Europe du charbon et celle de l'acier, il leur reste à édifier l'Europe de la troisième révolution industrielle. Cette Europe ne pourra pas se limiter aux seuls domaines scientifique et technique. Il s'agit pour l'Europe de relever un défi multidimensionnel.

Faute de dépasser le cadre étroit des Etats-nations, pour progresser sur la voie d'une Europe non seulement commerciale, économique ou monétaire, mais aussi sociale, culturelle et politique, les Etats-nations européens ne sauraient éviter le déclin qui les guette.



## Le Professeur Breyne commandeur

Le 6 mars au Bureau de Presse et d'Information de la CE, le Ministre des Relations extérieures, L. Tindemans, a remis la croix de commandeur de l'ordre de Léopold au Professeur A. Breyne.

Le Professeur A. Breyne, qui était directeur éditorialiste du *Nieuwe Gids*, où il signait ses commentaires sous le nom de A. Vanhaverbeke, fut longtemps président de l'Association générale de la Presse Belge et professeur à l'Université de Louvain.

Il est toujours le président actif de la section belge de l'Association des journalistes européens.

Le Ministre L. Tindemans a souligné que le Professeur Breyne était un homme qui croyait au dialogue et était attentif à l'évolution sociale. Dans sa longue carrière de journaliste et professeur, il est resté fidèle à la Belgique et a toujours défendu l'idée d'une intégration européenne.

## Succès belge lors d'une mission dans l'Asie du Sud-Est

Les participants belges à la première mission commerciale en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour, organisée en décembre dernier par la Communauté européenne, ont conclu des accords de coopération très importants.

La mission commerciale a été organisée afin de resserrer les relations commerciales entre les Etats membres de la Communauté et l'ASEAN (Association des pays du Sud-est asiatique). Les 31 personnes du groupe, qui représentaient une centaine de petites et moyennes entreprises européennes, ont été unanimes à considérer cette initiative de la Communauté européenne comme particulièrement réussie. Comme l'a déclaré un des participants, la Commission européenne a prouvé ainsi qu'elle pouvait être à l'origine d'une amélioration des relations avec l'Asie du Sud-est.

„Nous sommes las des belles paroles des „éminences” et de leurs discours. Nous voulons que les hommes d'affaires européens constatent eux-mêmes le potentiel considérable que représentent les „échanges avec des partenaires des pays de l'ASEAN”.

### Fruits de la passion

Bien qu'il soit encore trop tôt pour donner des chiffres précis sur les commandes et les accords qui constitueront la concrétisation directe de cette mission, une entreprise belge a déjà pu déclarer qu'elle avait conclu un accord de coopération avec une coopérative agricole de Chiang-mai, Thaïlande du nord, pour la production de concentrés de jus de fruits de la passion. La totalité de la production qui sera mise sur le marché sous une marque commerciale thaïlandaise, est destinée à l'exportation

vers l'Europe et le Moyen-Orient. La réalisation du projet exige un investissement d'environ 2,2 millions de dollars US (150 millions de francs belges). L'entreprise belge participe au financement, à raison de 30 %, et fournit, en outre, les connaissances technologiques et l'appareillage.

La même entreprise a annoncé qu'elle avait également conclu un contrat provisoire avec Premier International Co Ltd. Ce projet commun, dont l'objectif est également la production de jus de fruits tropicaux concentrés, exige un investissement de 1,3 million de dollars US (environ 88 millions de francs belges), dont 25 % à charge de l'entreprise belge. „Nous estimons que la demande de jus de fruits concentrés dépassera encore l'offre au cours des 15 prochaines années”, a déclaré le porte parole de l'entreprise.

Un autre groupe d'entreprises belges, spécialisé dans le traitement des eaux polluées et la protection de l'environnement,

a annoncé à Kuala Lumpur qu'il avait conclu un accord de coopération avec un groupe malais, pour une valeur de 20 millions de dollars US (1,35 milliard de francs belges). La tâche des entreprises belges consistera essentiellement à donner des conseils techniques et à fournir un appareillage spécialisé.

### Le climat commercial

Tant à Bangkok, Siège d'un bureau d'information de la Communauté européenne et point de départ de la mission commerciale proprement dite, qu'à Kuala Lumpur et à Singapour, les hommes d'affaires européens ont pu faire la connaissance de plus de 100 représentants des milieux commerciaux et industriels locaux en vue de nouer et de développer d'autres contacts.

Au cours de nombreux entretiens de caractère privé, les Européens ont pu se faire une opinion du climat commercial qui règne dans chacun des trois pays visi-

tés, ainsi que des possibilités de coopération et/ou d'investissement.

Bien que certains participants aient reconnu n'avoir participé initialement à la mission qu'avec une certaine réticence, du fait notamment de la participation au même groupe de certains de leurs concurrents d'autres Etats membres, cette initiative a suscité, à la fin de la mission, l'enthousiasme des hommes d'affaires tant européens qu'asiatiques.

Alors que les participants européens représentaient pour la plupart des entreprises toutes spécialisées appartenant à des secteurs tels que les machines agricoles, l'appareillage électrique et de l'équipement pour la construction, la présence de collègues a paru constituer un complément agréable plutôt que gêner leur position de négociation.

Il ne fait donc aucun doute que cette première mission commerciale dans les pays ASEAN soit à l'origine d'une intensification des relations commerciales.



Le Bureau de Presse et d'Information a organisé le 28 février une journée d'étude pour les nombreux étudiants de licence en économie des universités de Gent et Leuven. Monsieur W. De Clercq, membre de la Commission a fait à cette occasion un exposé sur les problèmes de la politique commerciale de la CE.

# La CE et le chômage des jeunes : la formation en alternance.

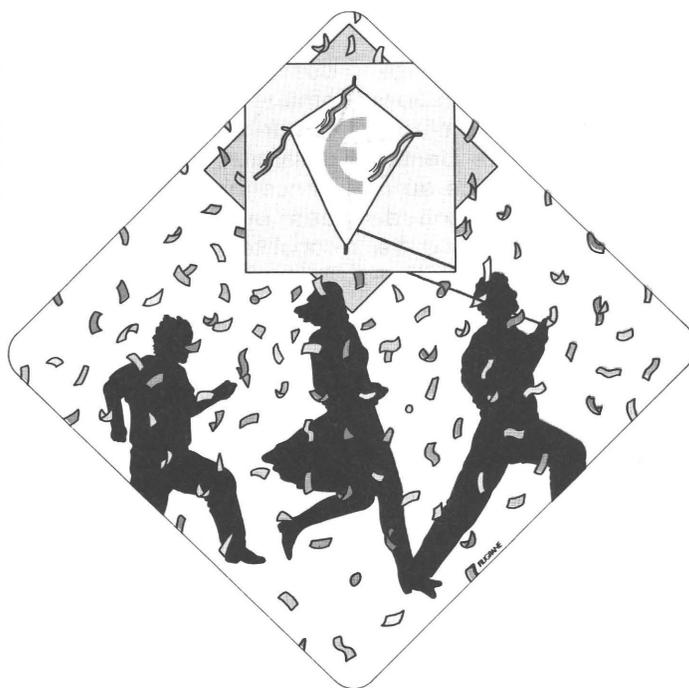
## Une expérience-pilote en Wallonie

Mouscron, ville-charnière entre France, Flandre et Wallonie, à la pointe du Hainaut occidental, une région industrielle traditionnellement vouée au textile. Il s'y déroule une expérience intéressante de „formation en alternance” conforme à la politique appliquée par la Commission Européenne dans le cadre de programmes spécifiques pour faciliter la transition, le passage des jeunes de l'école à la vie active et leur éviter de la sorte les dures contraintes et les traumatismes du chômage.

Mouscron, l'industrie du textile, un secteur qui a réagi relativement bien au phénomène de la crise, malgré une concurrence très sévère dans d'autres pays de la Communauté Européenne ou d'autres continents. Ce peut être un indice : le taux de chômage y est actuellement de 19,4 % contre 22,6 % pour toute la Wallonie.

Avant de voir en quoi consiste la formation en alternance, voyons tout de suite quelles sont les parties concernées : les entreprises textiles de la région, d'abord, et puis l'Education Nationale, en l'occurrence les établissements d'enseignement de l'endroit, l'ONEM et aussi les organisations syndicales.

Les expériences de formation en alternance lancées à Mouscron, on peut en attribuer la première idée, la première impulsion, à un responsable local de l'Union Patronale du Textile, Mr. Robert Robe, qui est aussi le secrétaire de la Chambre de Commerce de Mouscron. Bien que le phénomène du chômage ne fût pas étranger à ses préoccupations, ce qui engagea Mr. Robe à promouvoir ce type d'expériences en y sensibilisant tous ceux qu'elles pou-



vaient intéresser, ce fut la constatation d'une inadaptation croissante de l'enseignement traditionnel aux nécessités et aux normes du travail ainsi qu'aux impératifs des entreprises. Un premier essai très partiel fut tenté il y a cinq ans. Il se révéla un échec. Deux ans plus tard, l'arrêté du ministre Hensenne sur le travail à mi-temps devait permettre de réaliser la première expérience valable. Dès septembre 1984, on instaura pour un certain nombre de jeunes — une bonne vingtaine —, un régime de mi-temps école-travail : la matinée à l'école, l'après-midi dans l'entreprise. Etant entendu au départ que les jeunes sélectionnés avec l'aide de l'ONEM, disposent déjà d'une formation A3 ou A4, voire A2. La fourchette d'âge : 16 à 18 ans. L'écoplier-stagiaire est suivi dans sa formation par deux parrains : à l'école, un parrain d'adoption, à l'usine, un parrain de stage, généralement un cadre moyen

pourvu d'une expérience complète. L'élève se voit proposer différentes options, différentes unités techniques : teinturerie, tissage, achèvement, bonnetterie. Il s'agit là d'un choix obligatoire. Mais celui que cela intéresse peut prendre d'autres options : informatique, mécanique, mathématiques et même pratique des langues.

### Pas d'examens

Du côté de l'Education Nationale, deux établissements interviennent dans ces expériences de formation en alternance : une école de l'Etat, l'ITEM, et une école du réseau privé, le collège St. Henri. Pour certains cours, la législation sociale notamment, il arrive que ces établissements accueillent un enseignant de l'extérieur, dans le cas qui nous occupe ici, il s'agit d'un professeur du Centre de Formation Professionnelle qui enseigne alternativement deux heures dans chacune

des écoles. Les élèves, c'est très important, sont suivis tout au long de leur formation : pas d'examens, dans le sens classique du mot, mais des *évaluations*, deux par session, l'une à l'initiative du parrain d'adoption, l'autre à celle du parrain de stage. On délivre des attestations pour les unités réussies. L'addition de ces attestations donne lieu à la remise d'un certificat de qualification. Reste à l'entreprise à embaucher. Ce qui, dans le cas de Mouscron, se fait dans la majorité des cas. Il faut dire qu'au départ, les entreprises concernées ont déjà fait passer des tests aux candidats. On pourrait parler, à propos de ces expériences, de formation appliquée aussi bien que de formation en alternance. Si l'initiative de la sélection revient aux entreprises elles-mêmes, c'est aussi pour ne pas dépasser en candidats les possibilités de recrutement de l'année suivante. Ce qui créerait un nouveau déséquilibre, rejetterait certains jeunes dans l'univers négatif du chômage et laisserait de l'expérience une image néfaste.

On peut dire que toutes les entreprises textiles de Mouscron, quelque soit leur taille, sont intéressées à ce type d'expérience. On en est maintenant à la deuxième „vague” : 42 élèves-stagiaires pour la session 84-85. La première période de formation en alternance avait couvert l'année scolaire 1983-84. Pour des raisons évidentes, ces expériences doivent coïncider avec les périodes d'ouverture des établissements d'enseignement. Il y avait, pour ce premier essai, 22 candidats au départ : 18 sont à présent intégrés dans les entreprises.

Les élèves-stagiaires, de quel contrat bénéficient-ils

pendant leur année de formation en alternance ? Ce contrat est en tous points conforme aux contrats de stage de l'ONEM : deux périodes de six mois et comme rémunération, pour le temps passé à l'école, la moitié de l'allocation de chômage, et dans l'entreprise, un demi-salaire à 90 %. Au bout d'un certain temps, six mois, parfois moins, cette demi-rémunération est calculée à 100 %.

Comme on va le voir, les expériences réalisées à Mouscron s'inspirent très largement des programmes mis au point depuis quelques années par la Commission Européenne, en tous cas, de leur économie générale. Expériences limitées, bien entendu, en cela qu'elles ne sont appelées à répondre qu'aux besoins d'un secteur déterminé. Mais on voit bien l'attention qu'elles méritent si d'autres secteurs d'activité y sont sensibilisés. On pourrait d'ailleurs analyser d'autres exemples dans les provinces wallonnes, et ailleurs, que dans le secteur du textile, dans le cadre d'une coopération active du Fonds Social Européen, de l'ONEM et des entreprises.

#### La formation en alternance dans le nord du pays

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ce qui se réalise dans la même direction dans deux provinces du nord du pays : le Limbourg et la Flandre Occidentale. Deux provinces où l'emploi est pour le moins aussi problématique qu'ailleurs. L'esprit est le même qui a inspiré l'expérience de Mouscron, mais la région considérée est plus vaste et l'expérience plus diversifiée. Les jeunes ne sont pas non plus tout à fait les mêmes. Ils sont quelques deux cents, pour la plupart âgés de 16

à 18 ans, souvent sans qualification précise et rebuts de l'enseignement traditionnel, professionnel ou non. Là aussi, on a mis au point une méthode de formation en alternance, mais suivant une formule quelque peu différente : 15 jours à l'école, 15 jours dans une entreprise. Les deux formations étant, cela va sans dire, complémentaires : ce qu'ils apprennent à l'école, soudure, électronique, production, maintenance, etc., ils peuvent l'appliquer le reste du temps à l'usine. Quant au système de rémunération, il est à peu de choses près le même que celui que nous venons de voir pour la région de Mouscron. Forcément, puisqu'il s'agit ici et là d'expériences menées par les mêmes partenaires, à commencer par l'ONEM.

Dans un cas comme dans l'autre, il est intéressant d'examiner les réactions des jeunes eux-mêmes. Il serait bien entendu hâtif de tirer des conclusions définitives d'expériences toutes récentes, mais les premières observations sont encourageantes : peu d'abandons de parcours ; dans l'ensemble, les jeunes concernés sont heureux de l'occasion qui leur est offerte, même si elle ne présente, dans certains cas, qu'une solution provisoire. Ce qui paraît certain, c'est que pour des jeunes qui risquaient de rester des inadaptés et des marginaux, cette occasion représente une chance d'accéder avec de meilleurs moyens et plus d'assurance au marché de l'emploi. Reste que, pour un nombre plus élevé de stagiaires, dans le Limbourg et la Flandre Occidentale, l'embauche est plus problématique : Exemples : chez ITT Nova à Tongres, 5 stagiaires sur 8 embauchés. Chez Philips à Lommel, 3 sur 10 seulement.

En tous cas, pour les expériences qui se développent dans ces deux provinces flamandes, le soutien de la Commission Européenne est bien assuré. L'an dernier, le gouvernement belge a demandé un appui financier, et le Fonds Social Européen a accordé dans un premier temps une aide de 4 millions 700.000 frs, l'ONEM intervenant pour le même montant.

#### Les programmes de la Commission Européenne

C'est ici le moment de mettre l'accent sur le rôle de la Commission Européenne, un rôle d'incitation, dans la mise sur pied de ce type d'expériences. En fait, les „actions pilotes” menées en Belgique, qu'elles se situent en Wallonie ou en Flandre, trouvent leur place dans le cadre d'un programme qui inclut quelques 25 expériences-pilotes dont le coup d'envoi a été donné le 24 mai 1982. Le but étant de dégager de meilleures méthodes pour aider les jeunes à mieux faire le pas entre la formation scolaire et la vie professionnelle.

La Commission Européenne s'est émue très tôt du phénomène de plus en plus inquiétant du chômage. Ses services se sont en particulier attachés aux réflexions et aux décisions prises par les ministres de l'éducation des Dix en matière de lutte contre le chômage. Car adapter l'éducation, mieux former les jeunes à la vie active, c'est aussi une manière de combattre le fléau du chômage. Les services compétents de la Commission se sont donc attelés à la définition d'une politique visant, pour l'essentiel, à mieux préparer les jeunes en vue de leur entrée dans le monde du travail. Un premier programme d'action en ce sens a couvert la période 1978-1982. Il était consti-

tué de 29 „recherches-actions” centrés sur les problèmes du passage de l'école à la vie active. Un deuxième programme comportant quelques 25 projets pilotes fut décidé, la première expérience ayant mis en relief l'importance de l'interaction entre les écoles et le monde extra-scolaire dans le voisinage immédiat. Le choix des zones où ces expériences pilotes devaient se développer, dans les pays de la Communauté, se faisant en fonction de l'ampleur du chômage.

#### Franchir un cap difficile

Les expériences belges se situent dans le cadre de ce Deuxième programme européen. L'objectif est avant tout de mettre au point de meilleures méthodes pédagogiques et autres, pour aider les jeunes à franchir ce cap difficile du passage de la formation scolaire à la vie professionnelle. Priorité revenant aux jeunes qui ont à cet égard le plus grand handicap. Il y a des chiffres éloquentes : au début de 1984, il y avait, dans les pays de la Communauté, 4 millions et demi de chômeurs sur 100 millions de jeunes et, parmi eux, les plus désarmés, un million et demi en chômage depuis plus d'un an.

Les programmes d'action mis au point par la Commission n'ont pas pour objectif direct de résoudre le problème du chômage. En cette matière, des professeurs et des formateurs ne peuvent rien faire. Il s'agit plutôt d'armer le mieux possible les jeunes à se débrouiller d'eux-mêmes. Les programmes tendent à motiver les jeunes à apprendre, à voir plus clair dans le mécanisme de l'emploi, à avoir confiance en eux, à encourager en eux le sens de l'initiative et de la créativité, de telle sor-

te qu'ils puissent faire un choix conscient en matière d'activité professionnelle, et qu'ils optent pour la formation qui leur convient le mieux.

Voyons maintenant quelle est l'économie générale des deux programmes de la Commission. Ils sont fondés sur une coopération intime entre toutes les parties concernées : les écoles, les services de l'ONEM, la formation professionnelle, les employeurs et, bien sûr, les jeunes eux-mêmes.

Du premier groupe de projets constituant le premier programme, il est apparu que les jeunes acquièrent plus de confiance en eux et sont davantage motivés à étudier si, pendant leur formation, ils ont le sentiment que l'on s'intéresse de près à eux, et si le personnel enseignant est incité à essayer de nouvelles méthodes. Pour la Commission, l'expérience qui a été réalisée avec chacun de ces projets doit susciter des changements en profondeur dans l'enseignement d'aujourd'hui, et dans les méthodes de formation.

#### La motivation

En fait, ce qui est fondamentalement en cause, c'est la motivation. Et ici, il faut faire la différence entre les jeunes qui ont pris l'école en grippe et ceux qui n'ont jamais ressenti pour elle le moindre attrait. Ce qui est apparu du premier programme, c'est que les uns et les autres sont mieux aidés s'ils sont pris en charge en dehors de l'école. Mais c'est, bien entendu, avant tout, le contenu des programmes qui compte. La formation doit tendre à révéler les qualités spécifiques et les aspirations de chaque jeune, au lieu de reposer sur l'acquit d'une science livresque qui prime dans



l'enseignement traditionnel. Il est apparu que ce dont les jeunes ont le plus besoin, c'est d'acquérir des capacités qui leur seront utiles dans leur vie d'adultes. Les écoles restent en général pour cela figées dans le carcan de leurs programmes.

L'enseignement que l'on a pu tirer de ces projets, finalement, c'est que les compétences qui sont en rapport avec l'épanouissement personnel et le travail de groupe ne peuvent s'acquérir que par la pratique. La confiance en soi se développe si les activités professionnelles sont couronnées de succès, le sens du travail en équipe s'établit si l'on s'active avec d'autres à atteindre un objectif commun. Même l'enseignement fondamental semble aller plus vite si on le dispense dans le cadre de situations réelles.

#### L'efficacité

De nombreux projets ont démontré combien il est important, au cours de la formation, de donner un petit avant-goût des jobs auxquels les cours corres-

pondent. De plus, la motivation augmente avec le fait pour les élèves de se sentir directement concernés. Suivant la Commission, chaque écolier devrait pouvoir s'entretenir avec son professeur d'un „contrat pédagogique” personnel dans lequel ils s'entendraient sur le contenu, l'organisation, les méthodes et l'évaluation du programme de formation le mieux adapté.

Dans l'enseignement traditionnel, le système des examens est depuis longtemps controversé. Ils sont la projection d'un savoir purement académique, qui ne débouche sur rien de bien concret, ils motivent uniquement ceux qui aiment l'étude et découragent une grande partie de la jeunesse en âge d'école.

L'expérience du premier programme de la Commission a permis de tirer certaines conclusions sur le système de l'évaluation. Cette évaluation, il conviendrait de l'élargir pour en faire un véritable instrument de travail pédagogique. Elle doit tendre à apprécier les résultats d'un élève par rapport à l'arsenal complet des connais-

sances, à mettre en relief ses qualités en même temps que ses faiblesses, à dépister la cause de tel ou tel échec, et aussi à fournir aux enseignants des données leur permettant de tester l'efficacité de leurs méthodes et de les adapter en conséquence. Il va sans dire que de tels changements en profondeur impliquent une coopération active du monde enseignant. En tous cas, cette même expérience du premier programme de la Commission a fait apparaître que celui-ci avait pu tirer grand profit des projets que ce programme mettait en œuvre : ils se sont eux-mêmes familiarisés avec le monde du travail et les secteurs d'activité dans lesquels leurs élèves sont appelés à s'intégrer, ils ont une vue plus claire du marché local du travail et des possibilités de leur région. Ils ont en quelque sorte vécu l'attente de leurs élèves dans la perspective du job qui sera le leur. Et en cela, on peut dire que les projets pilotes de la Commission ont certainement été aussi enrichissants pour eux que pour les jeunes qu'ils avaient à former.

# L'EUROPE ET LES EUROPEENS

## L'Europe au secours de l'Afrique

En moins d'un an, l'aide de la Communauté européenne aux populations affamées d'Afrique a atteint une valeur de plus de 18 milliards de FB. Cette aide a été répartie entre sept pays, plus particulièrement l'Ethiopie (6,7 milliards de FB), et le Soudan (2,4 milliards de FB).

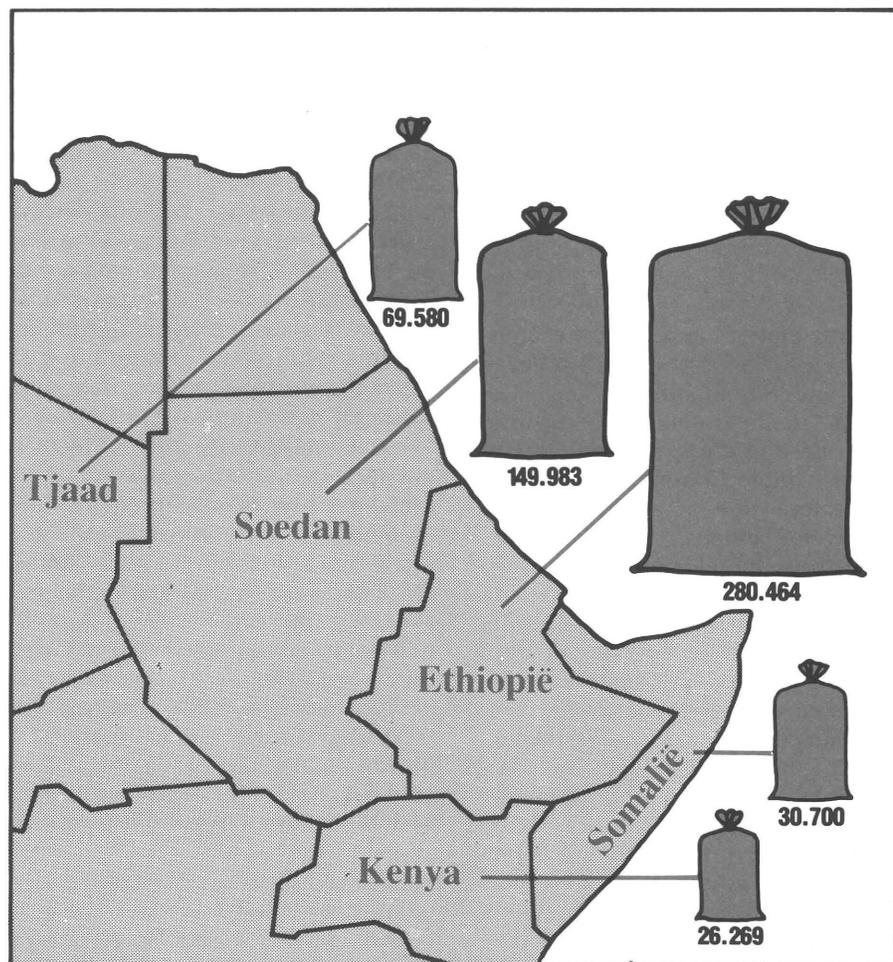
Ce bilan, publié par la Commission, montre également que celle-ci n'a pas attendu que la télévision s'empare de la tragédie éthiopienne pour entrer en action : dès avril 1984, une première aide d'urgence d'une valeur de 3,75 milliards de FB était décidée. En octobre, nouvelle

tranche, d'une valeur de 2,75 milliards de FB.

Lors du sommet de Dublin, en décembre dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix réagissaient à leur tour à l'immensité de la tragédie ; ils décidèrent un programme d'aide massive aux Africains affamés, avec l'envoi de 1,2 million de tonnes de céréales ou équivalent de céréales, divisé entre la Communauté, pour les deux tiers, et les Etats membres pour le tiers restant. Les moyens disponibles — tels qu'une somme de 3,6 milliards de FB au titre de la Convention de Lomé — allaient être concentrés sur les régions les plus touchées tandis que des fonds spéciaux seraient alloués. La mise en œuvre de ces mesures serait assurée par les agences et organisations de secours existantes, la Communauté assurant la coordination.

*L'aide à l'Afrique : l'aide-alimentaire (en tonnes) de la CE et des Etats membres destinée aux pays du Nord-Est de l'Afrique.*

*Les autres pays africains de l'aide alimentaire sur base de l'accord de Dublin.*



L'absence d'un budget communautaire 1985 put faire craindre que ce programme ne soit sérieusement retardé. Cependant, un règlement provisoire adopté en février par le Conseil des ministres devait permettre de débloquer 175.000 tonnes de céréales.

Soulignons, cependant, que, bien que les produits alimentaires constituent la plus grande partie de l'aide européenne, celle-ci comprend également d'autres fournitures (médicaments, couvertures, etc.).

## Bhopal : plus jamais ça !

M. Fred Tuckman, membre du Parlement européen, a déclaré que la catastrophe de Bhopal apporte la preuve tragique de la nécessité de protéger les populations des dangers émanant de l'industrie chimique.

Il estime que les travailleurs de cette industrie devraient être associés activement à la recherche d'une meilleure sécurité. En outre, il conviendrait d'apporter une plus grande attention à l'implantation des industries chimiques dans les pays en voie d'industrialisation.

M. Tuckman a donc apporté son soutien aux propositions de la Commission tendant à améliorer la sécurité sur les lieux de travail et à interdire les produits chimiques les plus dangereux. La tragédie de Bhopal, indique-t-il, a prouvé la nécessité impérieuse de comprendre, d'accepter et de suivre les règles destinées à assurer la protection des personnes et des biens.

## Un grand pas en avant

„Un autre pas en avant important pour ramener la PAC à la réalité” : c'est en ces termes que l'un des Ministres de l'Agriculture de la CE a décrit les accords laitiers et vinicoles conclus après la séance marathon des 25-26 février. Et, en effet, ces deux décisions représentent un effort considérable pour mettre en pratique des plans réalistes de rédu-

tion de la production dans les deux principaux secteurs excédentaires de la Politique agricole commune.

L'accord sur les quotas laitiers introduit des règlements plus flexibles qui résoudront les problèmes techniques rencontrés au cours de la première année du système de quotas dans la Communauté et facilitera la transition vers une mise en œuvre totale des quotas introduits en avril dernier. Le point le plus important est l'autorisation donnée aux Etats membres d'équilibrer les surplus et les déficits régionaux, permettant ainsi aux producteurs qui auraient dépassé leur quota d'éviter de payer les super-Prélèvements grâce aux producteurs plus disciplinés d'autres régions. D'autre part, les producteurs qui vendent leur production aux laiteries ainsi que directement au consommateur pourront aussi transférer une partie de leur réserve de quota „ventes directes” à leur réserve „ventes laiterie” et la Belgique pourra désormais faire une opération de ce type avec 25.000 tonnes de lait de son quota „ventes directes”.

Le Conseil a également fait de grands progrès vers le contrôle des excédents de vin (30 milliards d'hectolitres par an) en arrêtant les détails du plan de réforme décidé au Sommet de Dublin. L'accord prévoit des aides à l'arrachage d'un montant de 435 millions d'Ecus (19,5 milliards de FB) pour les cinq années à venir ainsi que la distillation obligatoire des excédents de vin à des prix punitifs. Cet accord fait disparaître un obstacle important au déroulement des négociations avec l'Espagne et le Portugal (Réf. Communiqué de presse du Conseil 5057/85).

## Agriculture : il faut changer les structures

Il faudra que les structures agricoles changent en fonction de l'évolution socio-économique de ces dernières années, notamment en ce qui concerne l'emploi. En effet, depuis 10 ans, les disparités régionales ont empiré, plus spécialement au détriment des régions méditerranéennes.

Ces remarques, c'est M. Frans Andriessen, commissaire européen à l'agriculture, qui les a faites lors d'un séminaire qui s'est tenu à Bruxelles le 25 février.

Autre observation : l'agriculture emploie de moins en moins de bras. Par ailleurs, les marchés des principaux produits ont tellement changé que les excédents sont souvent à l'ordre du jour. Il est donc nécessaire de prendre un ensemble de mesures cohérentes pour améliorer les structures existantes, d'autant plus que l'élargissement de la Communauté se profile à l'horizon.

Les Programmes intégrés méditerranéens viendront donc au moment opportun. Mais, a conclu M. Andriessen, il est absolument nécessaire de définir un cadre financier adéquat pour concrétiser cette nouvelle orientation.

## Des solutions européennes pour l'Europe

Croire que, pour stimuler la reprise en Europe, il suffira de copier ce qui se fait aux Etats-Unis et au Japon constitue une idée simpliste. L'Europe doit trouver des solutions qui lui soient propres.

Ces commentaires, c'est M. Jacques Delors qui les a faits en février, dans un discours prononcé devant le Comité économique et social de la Communauté.

Le président de la Commission européenne a défini trois des éléments essentiels de la politique ainsi énoncée. Le premier est une stratégie agricole à long et moyen terme, élément vital a souligné M. Delors, car les agriculteurs forment le groupe social le plus nombreux d'Europe.

Autre initiative de la Commission : ses propositions de Programmes intégrés méditerranéens. Les „PIM” tiennent compte des réalités et des besoins d'une région qui, dans le cadre d'une Communauté élargie, nécessitera une approche nouvelle de développement.

Le troisième élément, a poursuivi M. Delors, est le renforcement du dialogue social en Europe. Bien entendu, des efforts accrus devront être entrepris pour rapprocher les points de vue parfois contradictoires des chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, ainsi que les avis de leurs ministres.

Il est temps, a encore déclaré l'orateur, de tirer parti des efforts accomplis dans le passé pour maîtriser l'inflation et la récession économique. Les succès obtenus sur ce front au cours de ces dernières an-

nées autorisent aujourd'hui un mouvement en avant. L'Europe doit restaurer ses villes, développer ses infrastructures essentielles, ses télécommunications et ses transports. De telles actions lui permettrait de développer, au bénéfice de tous, les dimensions de son marché.

Il convient, a déclaré en substance M. Delors, de trouver le juste milieu entre les solutions idéalistes et les solutions dites réalistes. Trop souvent dans le passé, on a choisi la voie du pessimisme. La Commission se propose d'agir de concert avec les autres institutions communautaires, telles que le Comité économique et social, pour servir les intérêts de l'économie européenne.

## Contre le chômage : la croissance

L'inflation continuera à diminuer ; la croissance économique se poursuivra au rythme de 2,4 %, la balance des comptes courants sera en léger excédent, mais le chômage s'aggravera : tels sont les pronostics économiques pour l'année 1985, dans l'ensemble de la Communauté européenne, auxquels la Commission a donné son aval lors de sa réunion du 20 février dernier. (COM(85)52).

La Commission a confirmé son intention de poursuivre les objectifs de la stratégie économique qu'elle avait définie dans son rapport annuel 1984 : renforcement du potentiel productif, maximalisation des capacités et efforts accrus en ce qui concerne la création d'emplois.

La clé du succès, indique la Commission, se trouve entre les mains de toutes les parties concernées : Communauté, gouvernements, partenaires sociaux. Les moyens principaux en seront le renforcement le plus rapide possible du marché intérieur, une politique de stabilité monétaire, tant intérieure qu'extérieure, la rigueur financière, chaque fois qu'elle sera nécessaire pour combattre les déficits budgétaires, et, enfin, le recours à des aides à la croissance quand les circonstances le permettront.

Le succès de cette stratégie dépend de la coopération entre les gouvernements et de la réalisation d'un véritable consensus social.

## Beurre gratuit pour les Berlinois

Les habitants de Berlin-Ouest vont bientôt bénéficier des efforts de la Commission pour réduire l'altitude de la montagne de beurre européenne. Pour cela, c'est simple (du moins en paroles) : il suffit d'en faire augmenter la consommation. Les Berlinois pourront, du 15 avril au 30 juin, obtenir un paquet gratuit de 250 grammes de beurre pour tout achat, au prix normal, d'un paquet du même poids.

La Commission mettra sur pied un groupe d'étude spécial pour déterminer si les Berlinois ont effectivement augmenté leur consommation. Le résultat de ces observations sera publié en septembre prochain.

L'opération se traduira par un prélèvement de 900 tonnes de beurre sur les stocks publics. Il en coûte aux finances communautaires quelque 54 millions de FB.

## S'attaquer au racisme...

La Commission européenne a demandé aux Etats membres d'adopter diverses législations destinées à faciliter l'intégration sociale, économique, voire politique des immigrés, qui sont au nombre de 12 millions dans l'ensemble de la Communauté. (COM(85)48).

M. Peter Sutherland, membre de la Commission, responsable des affaires sociales, a constaté que la législation en vigueur dans certains Etats membres vise à stabiliser ou à réduire le nombre des immigrants originaires des pays non-membres de la Communauté. Il a proposé la mise en œuvre d'une série de règles concernant la délivrance et le renouvellement des permis de séjour et de travail, la réunification des familles, la naturalisation, l'enseignement des langues et la formation professionnelle, l'éducation générale, l'adaptation culturelle, la santé et le logement des immigrés.

La Commission espère que ses propositions trouveront ultérieurement leur traduction dans les législations nationales des pays membres. Il s'agit de prendre en compte les importants changements intervenus sur les plans économique et social depuis l'adoption, en 1974, du premier programme communautaire en faveur des travailleurs migrants. Il ne faut pas, a déclaré M. Sutherland, que ces propositions „disparaissent sous la poussière”.

La Commission européenne s'inquiète de la montée du racisme, de la xénophobie et de la discrimination raciale, qui semble avoir accompagné le développement de la crise économique. Si ses propositions sont prises en considération, les travailleurs immigrés „non-communautaires” et leurs familles auront droit à la même couverture sociale que les citoyens de la Communauté. Leur retour dans le pays d'origine ne saurait être imposé. En cas de retour volontaire, une aide serait accordée aux intéressés.

Dans le même esprit, la Commission souhaite que les lois nationales sur la libre circulation des travailleurs soient remodelées et plus strictement appliquées. Les dispositions concernant la sécurité sociale devraient en outre être renforcées.

## Le coût de la vie

En janvier, l'indice des prix de détail dans la Communauté européenne a augmenté de 0,6 %, moyenne qui recouvre les disparités habituelles, avec des augmentations de 2,3 % en Grèce et de 1 % en Italie, mais une diminution de 0,2 % aux Pays-Bas.

Fin janvier, le taux d'augmentation, mesuré sur une durée d'un an, était de 5,5 % pour l'ensemble de la Communauté, avec un éventail s'étendant de 2,1 % en Allemagne à 19,3 % en Grèce.

Comparaisons intéressantes : on a noté, au cours de la même période, 3,6 % aux Etats-Unis 3,3 % au Japon et 7,3 % en Suède.

A signaler également les taux enregistrés en Espagne (9 %) et au Portugal (24,6 %).

## Soudan : la CE a fait son devoir

La réponse de la Commission aux critiques d'Anthony Shaw, député britannique, qui avait qualifié „d'arthritique” l'action communautaire pour lutter contre la famine au Soudan, ne s'est pas faite attendre.

Le Commissaire Clinton-Davies a souligné en février que 30.000 ton-



Des écoliers français de la région de Dijon ont lancé une campagne contre le racisme. A cet effet, ils vendent des autocollants en forme de main avec un slogan assez éloquent „Touche pas à mon pote”.

Dans la région de Bruxelles quelques écoles ont repris le thème et espèrent donner plus d'écho à cette campagne.

nes de céréales étaient en cours d'acheminement alors qu'en 1984 l'aide à ce pays était de 7.000 tonnes. Un député britannique revenant de ces régions a souligné, a-t-il ajouté, l'excellent travail sur place des services de la Commission qui doivent faire face à des circonstances difficiles.

Le Commissaire a concédé qu'il existait des problèmes de transport, mais que la Commission espérait obtenir une meilleure coordination de son travail avec celui des autres donateurs. La Commission, a-t-il déclaré, n'a pas de contrôle sur les problèmes budgétaires, mais ceux-ci ne viendront pas remettre en cause ce travail essentiel. Même si aucune réponse aux problèmes institutionnels n'était trouvée au cours de la prochaine réunion du Conseil des Ministres, le programme d'aide alimentaire ne sera pas interrompu.

## La prévention du cancer en ... affiches

Le cancer est encore un mot qui terrorise, un mot qui fait peur. Et pourtant cela se soigne dans nombre de cas si toutes les mesures sont prises à temps pour que la maladie puisse être prévenue et donc plus rapidement circonscrite. Dans ce domaine, plus que dans n'importe quel autre, prévenir vaut mieux que guérir. Consacrer un minimum de temps à notre santé aujourd'hui permet de vivre mieux et plus longtemps par après. Cela nous demande en tout et pour tout, soit deux visites préventives par an, d'une heure chacune, soit dix minutes par mois. Pour le reste du temps, il s'agit surtout de savoir rester à l'écoute de son propre corps et de le sauvegarder le plus possible.

Dans le but d'attirer davantage l'attention du grand public,

„L'Œuvre Belge du Cancer" a organisé récemment une exposition d'affiches au „Centre Culturel J. Franck", sur la manière dont les différents pays Européens perçoivent le problème particulier et fondamental de la prévention du cancer.

Au-delà des diversités linguistiques et culturelles, on constatera que parmi les causes du cancer, la „Palme d'Or" revient à la cigarette. Ce dont on pouvait douter jusqu'il y a quelques années encore, est devenu maintenant une certitude. La cigarette ne pardonne pas : „Elle tue" ! En Belgique, par exemple, trente pour cent des cas trouvent leur origine dans ses méfaits, notamment au niveau des voies respiratoires, ce qui lui permet ainsi de s'attribuer un record peu enviable. Donc le message est clair, net et précis : „arrêtez de fumer" si jamais vous avez eu le malheur de commencer.

De manière plus générale, d'autres formes de cancer sont celles du col de l'utérus et du sein chez la femme et du rectum qui représentent respectivement, toujours en Belgique, dix-huit pour cent, trente-deux pour cent et douze et demi pour cent des cancers.

L'effort requis pour se maintenir en bonne santé est minime face aux dangers potentiels encourus.

Finalement ça ne tient qu'à nous de conserver et, même, de préserver un capital aussi irremplaçable que la santé. Il faudra donc être aussi attentif que possible aux signaux, parfois sans équivoque, émis par notre corps („Sept signes d'alarme ...") et se donner la peine de rester à son écoute („When your body talks, you'd better listen"). Il ne faut pas remettre au lendemain, parce-que probablement „ça passera", car parfois, des symptômes en apparence tout-à-fait banals (changement de volume et de couleur d'un grain de beauté ou d'une verrue), peuvent être la manifestation première et prémonitoire d'un événement dramatique. Même si dans le pire des cas on constate une forme maligne de cancer, on aura d'autant plus de chances de guérison qu'il sera pris à temps.

L'exposition nous montre une affiche espagnole („Ayudanos a combatir el cancer") pour nous rappeler enfin, si besoin en est, que la lutte contre le cancer est une lutte acharnée, un combat que l'on peut mener tous les jours et qui doit nous unir tous contre cet ennemi commun et encore trop souvent, hélas, fatal.



Affiche de la Société Canadienne du Cancer.

## Lutte contre le cancer à 26 ans

Le jour où l'on m'a annoncé qu'à 26 ans, malgré mon jeune âge, le cancer me frappait aussi, a été pour moi, vous vous en doutez, le jour le plus terrible de ma vie. „Votre sang a malheureusement quelque chose d'anormal". Il ne m'en a pas fallu plus pour comprendre. Le verdict était sans ambiguïté, un seul mot n'arrêtait pas de clignoter dans ma tête, chargé de toute la frayeur et la terreur qu'il emporte généralement avec lui : LEUCEMIE !

Sur le moment, j'avais l'impression que tout à coup la terre s'était ouverte en-dessous de mes pieds pour m'engloutir tout entier. Je me sentais littéralement perdu, car, ne connaissant encore rien de l'état d'avancement des techniques médicales dans ce domaine, je n'avais qu'une question à l'esprit : „Combien de jours me reste-t-il encore à vivre" ? D'autant plus que j'étais loin d'avoir oublié que, quelques années auparavant, le fils d'un collègue de travail de mon père en était mort de manière foudroyante une semaine après qu'on lui ait annoncé l'affreuse nouvelle. „Je vous mettrai entre les mains des meilleurs spécialistes", me disait le jeune docteur qui avait eu le malheur et la tâche ingrate de devoir m'annoncer une telle nouvelle.

C'est à ce moment-là que j'ai abandonné toutes mes mauvaises pensées et que je me suis dit qu'il fallait assumer le défi : „Bien, la nature me déclare la guerre ? D'accord, je l'accepte, mais je me défendrai ... jusqu'au bout" ! De toute manière, avais-je le choix ?

Ainsi, après avoir repris espoir, je n'ai pas renoncé ce soir-là à aller au restaurant et ensuite danser.

Effectivement, ce n'était que le jour après qu'allait commencer le calvaire ; je le savais, je m'y attendais. „Il faut intervenir au plus tôt" ! Je ne le sus que sept mois après ; il s'agissait d'une forme à mauvais pronostic, c'est-à-dire pour laquelle les probabilités de rechute endéans les six mois, et ce malgré les soins intensifs de chimiothérapie, étaient extrêmement élevées. Et pourtant ...

Pourtant, seulement un mois après, j'étais déjà en rémission totale ! Etais-je alors guéri ? Non, pas encore. Ce n'était qu'un très bon début et il fallait encore lutter long-

temps, très longtemps, si je voulais avoir un espoir d'en venir à bout.

Du coup je me mettais à l'affût de la moindre petite nouvelle médicale qui puisse concerner mon cas en cherchant un peu d'espoir partout. Lentement se sont ainsi écoulés sept mois de souffrances entre baxters, ponctions, examens et tests de toute sorte ; un véritable enfer ! Néanmoins, j'arrivais à conserver ma bonne humeur, ma joie de vivre, à faire de telle sorte que personne, absolument personne, ne puisse se douter de quoi que ce soit. Je continuais à fréquenter les amis et même à organiser des fêtes ; on passait ainsi „allègrement" mon vingt-septième anniversaire.

Certaines complications infectieuses commençaient à surgir, mais celles-ci étaient compensées par une très bonne nouvelle ; n'ayant pas eu de rechute entretemps mon cas venait à faire partie des formes à bon pronostic.

Et nous voilà ainsi à aujourd'hui ; six mois après cette intervention, un an et demi depuis le début de la maladie, je suis toujours bel et bien présent, en ayant repris une partie de mes activités, en attendant que tout, absolument tout, puisse rentrer dans l'ordre.

C'est drôle ! En ce moment tout me paraît déjà faire partie du passé qui semble avoir emporté avec soi tous les mauvais souvenirs.

Mais ce que je ne savais pas encore au début, c'est que 2 personnes sur 3 frappées par cette maladie peuvent très bien s'en sortir et que la plupart de celles-ci y parviennent parcequ'elles ont eu aussi le moral, elles ont eu le caractère et la force nécessaires pour combattre cet ennemi invisible, dont seulement les effets du progrès de la médecine, couplés à une grande joie de vivre peuvent venir à bout.

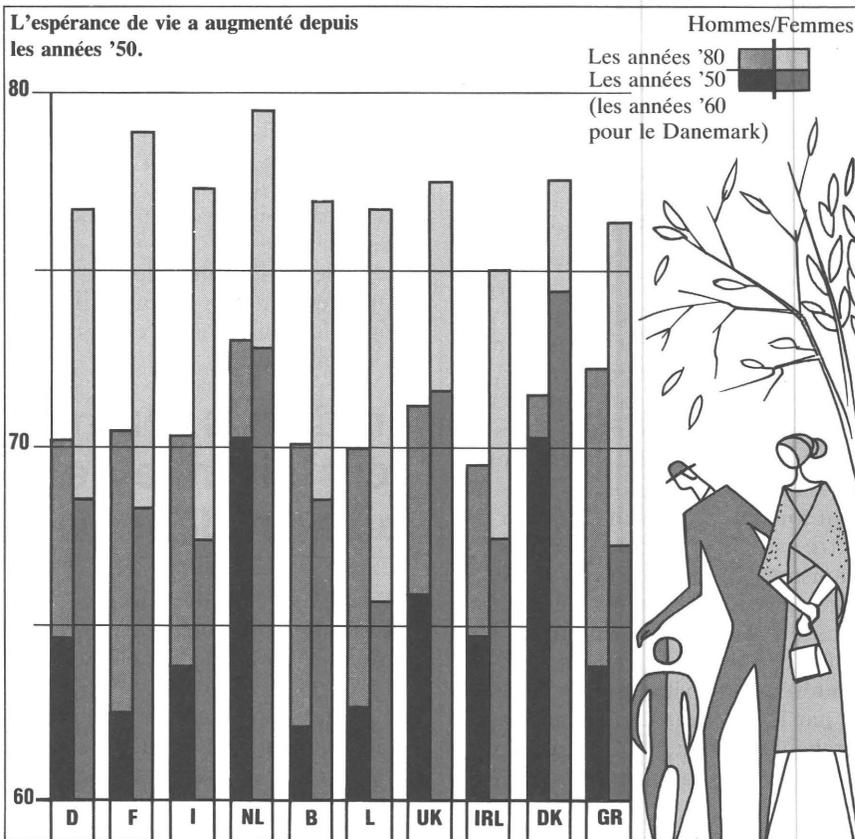
Une chose est certaine en tout cas. C'est que l'espoir existe et il est directement proportionnel à notre envie de vivre !

## Le calvaire des abeilles

Les produits chimiques déversés sur les plantes pendant la floraison continuent de tuer les abeilles et autres insectes se nourrissant de pollen dans les pays de la CE.

En mai 1984, les Ministres de la Communauté avaient décidé de se pencher sur ce problème et la Commission espère que, dès janvier 1986, des progrès suffisants auront été accomplis pour éviter que le bourdonnement familier de nos insectes ne devienne un souvenir.

L'espérance de vie a augmenté depuis les années '50.



# LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ

## Dix bougies pour le CEDEFOP

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, (en raccourci, le CEDEFOP) a célébré en février à Berlin-ouest ses dix années d'existence et, peut-on ajouter, de succès.

Fondé en 1975 par la Communauté, le Centre a pour but, comme son nom l'indique, de participer à la définition d'une politique européenne de l'éducation et de relever ainsi le défi des changements technologiques et sociaux. Dans la pratique, il réalise des études dans le domaine de la formation professionnelle et fournit à la Commission la documentation de base qui lui est nécessaire pour formuler ses propositions. C'est aussi une mine de documentation pour les gouvernements et les partenaires sociaux de la Communauté. Au cours de ses dix années d'activité, le Centre a publié plus de 350 études, qui ont largement contribué à l'orientation des milieux intéressés.

Trois publications régulières participent à l'information régulière de quelque 20.000 organismes européens; elles sont intitulées : „Formation professionnelle” „Nouvelles du CEDEFOP” et „CEDEFOP Flash”. On y trouve des analyses des différents systèmes existant dans la Communauté, dans le domaine de la formation professionnelle. Ces analyses contribuent à élargir les horizons des organismes intéressés au delà du cadre de la province ou de l'Etat; il est important que ces organismes connaissent l'existence, ailleurs, de systèmes et de schémas aussi valables, voire supérieurs, à ce qui existe dans le cadre national. Cette mise en commun des idées et des ressources intellectuelles constitue un atout indiscutable.

L'information rassemblée par le Centre est à la disposition de tous les organismes publics ou privés de la Communauté. Les colloques, séminaires et conférences organisés par le CEDEFOP ont été suivis avec un vif intérêt, tant par les universitaires que par les hommes politiques et les chercheurs. Enfin, le Centre a permis de coordonner certains projets en cours dans le domaine qui est le sien.

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, lui-même expert de longue date en matière de recherche sociale, a souligné le rôle important joué par le CEDEFOP dans la Communauté. Il a rappelé que l'Europe constitue un terrain idéal d'échanges des expériences et de promotion de l'innovation. A cet égard, le CEDEFOP peut jouer le rôle d'un forum pour la discussion et la diffusion des idées, rôle d'autant plus utile que les défis de l'avenir exigeront de nous une bonne dose d'imagination et d'innovation.

## Chômage : de mal en pis

Le chômage dans la Communauté européenne (Grèce non comprise) a atteint en janvier un nouveau record : avec 13,6 millions de sans-emplois, le taux de 12 % a été atteint.

Ce sont les pays qui semblaient résister le mieux à la montée du chômage qui ont enregistré cette fois-ci les pires résultats : le nombre des chômeurs a augmenté en janvier de 12,7 % au Danemark et de 12,2 % en Allemagne, contre 3,8 % au Royaume-Uni, autant en Irlande et 2,3 % en Belgique.

Seule consolation : la proportion des chômeurs de moins de 25 ans a diminué, passant de 38,8 à 37,4 pour cent du total. En chiffres bruts, le chômage des jeunes a certes augmenté, mais de façon très modérée.

La situation des femmes demeure pire que celle des hommes : dans la catégorie des moins de 25 ans, le chômage féminin représente une proportion de 54 % aux Pays-Bas et au Luxembourg.

## Etudiants étrangers : inutile de faire un dessin...

Bruxelles, comme chacun sait, est la capitale mondiale de la bande dessinée et Mlle Françoise Gravier, qui est française, décida de venir y faire ses études dans l'art des bulles et du récit en images. Las elle s'entendit réclamer par les autorités universitaires belges un „minerval” trop imposant pour ses modestes finances.

Le gouvernement de Bruxelles avait, en effet, décidé plusieurs années auparavant de limiter le nombre d'étudiants étrangers dans les universités du pays et il avait choisi pour y parvenir le barrage de l'argent.

Françoise Gravier, cependant, ne l'entendit pas de cette oreille : elle refusa tout net de payer, arguant que les étudiants belges n'ont pas à payer, eux, un tel „minerval”. Or, les étrangers des pays membres de la Communauté doivent, en vertu des règles communautaires, être traités sur un pied d'égalité avec les étudiants du pays hôte. Réponse de l'Etat belge : Cela est vrai seulement pour les étudiants étrangers dont les parents résident en Belgique. Faux ! rétorqua, Mlle Gravier, aucune restriction de ce genre n'est valable. Et d'intenter une action devant la Cour européenne de justice.

La Commission européenne prit fait et cause pour elle, estimant que l'imposition d'un droit supplémentaire à un étudiant „communautaire” est contraire aux règles de non-discrimination entre les citoyens de la Communauté.

L'Etat belge fit alors valoir à la Cour que le „minerval” était indispensable pour que les étudiants étrangers fussent placés sur un pied d'égalité effective avec les étudiants dont les parents sont belges ou résident en Belgique, car lesdits parents contribuent aux frais d'études de leur progéniture sous forme d'impôts versés à l'Etat belge. Les gouvernements britannique et danois soutenaient la Belgique, estimant que les pays membres de la Communauté ont parfaitement le droit de favoriser leurs propres nationaux dans le domaine de l'éducation.

La Cour européenne de justice a tranché récemment : elle a donné entièrement raison à Mlle Gravier qui, entre temps, avait été écartée pendant deux ans des cours de bande dessinée.

La manière dont elle a été traitée, ont estimé les juges de Luxembourg, constitue indubitablement un fait de discrimination envers un citoyen de la Communauté, discrimination qui est tout à fait incompatible avec la lettre et l'esprit du traité de Rome. Le domaine de l'éducation, ajoute la Cour dans ses attendus, est bel et

## AIDE- MEMOIRE

### 28-29 janvier

Bruxelles - Conseil des affaires étrangères. Négociations sur l'élargissement, petit progrès. Les Dix ont nommé les nouveaux Vice-Présidents de la Commission.

### 28 janvier

Bujumbura - Rencontre du Comité mixte ACP-CEE.

### 29 janvier

Luxembourg - La Cour de Justice a considéré comme illégales les méthodes par lesquelles le prix minimum du pétrole est calculé en France. Elles sont incompatibles avec la libre circulation des marchandises dans la CE.

### 30 janvier

Bruxelles — La Commission a approuvé les propositions pour les prix agricoles et les mesures pour la saison 85-86. Les prix en Ecu connaissent une baisse moyenne de 0,3 %.

### 30 janvier

Bruxelles — Visite du Ministre des affaires étrangères autrichien Mr. Gratz. Il a rencontré Mr. De Clercq.

### 30-31 janvier

Bruxelles — Session plénière du Comité économique et social.

### 1er février

Le traité entre la CE et le Groenland entre en vigueur.

### 4 février

Bruxelles — Visite à la Commission de Mr. Hawke, Premier Ministre d'Australie, et de Mr. Kerin, Ministre de l'agriculture. Discussion centrée sur les relations agricoles entre les deux parties. — Rencontre entre Mr. Sutherland, Commissaire responsable des affaires sociales, et Gianni de Michelis, Ministre italien de l'emploi.

### 7 février

Bruxelles — Mr. Cheysson a reçu les Ambassadeurs de différents pays latino-américains. Premier contact établi en vue d'améliorer les relations avec l'Amérique latine.

Hambourg — Rencontre entre Mr. De Clercq, Commissaire responsable des relations extérieures, et Mme Chen Muhua, Ministre chinois du commerce extérieur. Le nouvel accord de coopération sera signé à Bruxelles en mai. Un séminaire sur les échanges commerciaux chinois doit être organisé à Bruxelles d'ici la fin de l'année.

### 8 février

Venise — Rencontre officieuse des Ministres des affaires sociales. Premier aperçu général préparatoire au Conseil des affaires sociales qui se tiendra en juin. Une attention particulière a été portée à la lutte contre le chômage, spécialement le chômage des jeunes et le chômage à long terme.

### 9 février

Kyoto — Rencontre quadrilatérale avec la participation du Commissaire De Clercq, en vue d'un nouveau round d'échanges commerciaux et de négociations multilatérales dans le cadre du GATT.

### 11 février

Bruxelles — Conseil des Ministres du marché intérieur. Conseil de l'économie et des finances : débats officieux sur la consolidation de l'Ecu, la coopération industrielle et la politique des structures agricoles.

### 12 février

Strasbourg — Session plénière du Parlement européen. Le Président israélien Chaim Herzog a été officiellement reçu au Parlement.

### 14 février

Bruxelles — Visite à la Commission du Président israélien Chaim Herzog. Il a été reçu par le Président Jacques Delors.

### 15 février

Bruxelles — Visite à la Commission du Vice-Chancelier Steger d'Autriche.

### 18-19 février

Bruxelles — Conseil des affaires étrangères et négociations avec l'Espagne et le Portugal, dans lesquelles on constate un léger progrès. Les Dix ont adopté les mesures de transition de Lomé II à Lomé III, ainsi que le nouvel accord de coopération entre la CE et la Chine.

### 19 février

Bruxelles — Rencontre entre le Président du PE, Mr. Pierre Pfimlin, et le Ministre des affaires étrangères italien et le Président du Conseil, Giulio Andreotti.

### 20 février

Bruxelles — Sur proposition de Peter Sutherland, Commissaire responsable des affaires sociales, la Commission a adopté une communication au Conseil sur „la politique de la Communauté à l'égard de la migration”.

La Commission a adopté sa proposition révisée sur les programmes intégrés méditerranéens. Il est proposé que les buts et orientations des PIM soient maintenus, et qu'une partie des fonds structuraux soient utilisés pour les financer. A ceci seraient ajoutés des crédits de deux mille millions d'Ecus sur une période de sept ans, ainsi qu'un prêt spécifique de la BEI et du NIC atteignant une somme d'à peu près 2,5 mille millions.

### 25-26 février

Bruxelles — Conseil de l'agriculture. Les Ministres se sont mis d'accord sur la réforme du secteur viticole : distillation obligatoire sera payée jusqu'à 50 % du prix d'orientation pour les premiers dix millions d'hectolitres, et jusqu'à 40 % au-delà.

D'autres subsides d'un montant allant de 1000 à 8500 Ecus par hectare seront donnés à ces producteurs qui „abandonnent” définitivement leurs vignobles. Les Ministres ont aussi décidé de rendre le système de super-prélèvements sur le lait plus flexible.

### 25 février

Bruxelles — La Commission accorde son patronnage à une course à voile autour de l'Europe.

### 28 février

Bruxelles — Premier rapport sur l'aide accordée par la CE et les Dix aux pays africains touchés par la famine. Les contributions atteignent 1,454 million de tonnes, dépassant ainsi le montant établi par le Sommet de Dublin (1,2 million de tonnes).

— Conseil des affaires étrangères. Des progrès ont été enregistrés à propos du dossier „Budget 85” ; l'Allemagne a accepté que la compensation budgétaire au RU pour l'exercice financier 1985 soit financée à partie des nouvelles ressources propres. Giulio Andreotti, l'actuel Président du Conseil, a prévenu ses partenaires que la session marathon du 17-20 mars est la dernière chance pour que les négociations sur l'élargissement soient achevées à temps.

### 1-2-3 mars

Amérique latine — Visite du Commissaire Claude Cheysson à trois pays Sud-américains : Montevideo (Uruguay) dans le but de représenter la Commission à l'investiture présidentielle ; Argentine, pour des discussions avec les autorités ; et Brésil, pour des discussions préliminaires.

### 5 mars

Taranto — Rencontre officieuse des Ministres des transports en vue du Conseil du mois de mai.

Bruxelles — Mr. Pfimlin, Président du Parlement Européen, rencontre le Président Delors.

— La Commission envoie au Parlement Européen son programme de travail pour 1985.

### 6 mars

Bruxelles — La Commission présente ses propositions concernant le transport maritime.

### 7 mars

Bruxelles — Conseil de l'environnement. Pas encore d'accord à propos des „voitures propres”.

— Le Secrétaire d'Etat Suisse Cornelio Sommaruga également responsable de l'Office Fédéral des Affaires Economiques Extérieures, est en visite à Bruxelles.

bien couvert par le traité et, d'ailleurs, la définition d'une Politique de l'enseignement professionnel constitue l'un des objectifs de la Communauté.

Qu'on se le dise ! Et que l'on n'y revienne plus.

## La belle bleue : pour combien de temps encore ?

Il n'y a plus de temps à perdre, estime Anne Marie Dupuy, députée européenne démocrate, en lançant un appel urgent pour la sauvegarde de la mer Méditerranée dont les eaux pratiquement fermées sont menacées par la pollution. En effet, passé le détroit de Gibraltar, les eaux restent dans le bassin près de 80 ans, et il est de notre devoir de ne pas le laisser se transformer en cloaque, nous dit-elle. Qui veut voir, ajoute-t-elle, le plus grand parc d'agrément du monde prendre la forme „d'os d'un corps ravagé” pour citer l'expression de son plus ancien habitant, Platon ?

Elle suggère à l'appui une série de mesures énergiques qui vont de la lutte contre les déversements des pétroliers au contrôle des bateaux de plaisance qui bouleversent l'écologie.

## Pas de temps à perdre dans la lutte contre les autos „sales”

Il est d'autant plus impératif de limiter la pollution par les gaz d'échappement que ces derniers proviennent de véhicules de forte cylindrée : c'est l'avis de M. Stanley Clinton Davis, membre de la Commission responsable de la défense de l'environnement.

En effet, a-t-il expliqué, les grosses voitures vont plus vite et plus loin que les modèles de petite ou moyenne cylindrée. Elles émettent donc davantage de gaz et devraient faire l'objet de contrôles plus stricts. Les voitures de moindre puissance pourraient être soumises à des règles moins sévères.

M. Davis, qui prenait la parole lors d'une réunion à Bruxelles, a exprimé le vœu, au nom de la Commission, que les Etats de la Communauté

se mettent d'accord le plus tôt possible sur la façon de réduire la pollution automobile. Celle-ci représenterait, en effet, 40 % des émissions de peroxyde d'azote et elles contribuent indubitablement au phénomène des pluies acides.

Cependant, M. Davis est d'avis que la recherche d'une voiture „propre” ne doit pas se faire au détriment de la rentabilité : une solution technique ayant pour effet d'augmenter les coûts de production serait néfaste non seulement pour l'industrie automobile mais aussi pour le consommateur.

D'ailleurs, a poursuivi, M. Davis, les développements techniques sont rapides et il devrait être possible de mettre au point rapidement des procédés efficaces et économiques, permettant d'adapter les moteurs à des carburants moins polluants. Pour M. Davis, il convient de donner à ces procédés une chance de faire leurs preuves, avant de se lancer dans les convertisseurs catalytiques : il y va de la compétitivité de l'industrie automobile européenne.

Par ailleurs, M. Davis mène campagne en faveur des usines „propres” et cela pour des motifs qui sont non seulement écologiques mais aussi économiques. Car économie et écologie sont étroitement liées dans l'évolution du monde moderne. „Il est impossible de faire une politique économique efficace sans prendre en considération ses conséquences pour l'environnement”, a conclu M. Davis.

## Lutte contre les incendies de forêt

Florac 85 : c'est le nom donné à un exercice organisé pour tester la coopération entre les Etats membres lors de grandes catastrophes et que la Communauté organise pour lutter contre les incendies de forêts. Chaque année en effet, une moyenne de 12.000 hectares de forêts sont détruits par le feu dans les régions méditerranéennes.

Cet exercice aura lieu en France, avec la participation des services spécialisés terrestres et aériens français, allemands, grecs, italiens, espagnols et portugais. Il rassemblera plus de 300 personnes ainsi qu'une centaine de véhicules et d'avions, dont des avions-citerne.

Par ce type d'exercice, la Commission espère renforcer la sécurité

puisqu'il mettra à l'épreuve la mobilisation rapide de forces qui viendront en aide à un Etat membre en cas de catastrophe trop importante pour qu'il puisse y faire face seul. C'est un exercice qui vient à point, puisque 1985 a été consacrée année de la forêt.

## Et voici le chèque de voyage en ECUs

Dès l'été prochain, touristes et hommes d'affaire pourront couvrir leurs frais de déplacement avec des chèques de voyage libellés en ECUs : on voit que le Système monétaire européen se développe et commence maintenant à toucher le grand public.

Quels avantages pour les détenteurs de ces chèques ? Tout d'abord, une simplification des opérations de change pour ceux qui ont à se déplacer dans plusieurs pays ; ensuite et surtout, une garantie contre les fluctuations monétaires, car l'ECU est bien l'unité la plus stable d'Europe. Enfin, pour la rédaction des notes de frais, une simplification importante, puisque toutes les dépenses pourront être libellées dans la même monnaie.

Les chèques de voyage en ECUs seront disponibles seulement pour une valeur de 50 unités. Ils seront garantis par plusieurs grandes banques internationales ainsi que par l'American Express.

Rappelons que l'ECU date de 1978, époque de la création du Système monétaire européen. A cette même époque, il s'est substitué à l'Unité de compte et, depuis lors, il a perdu peu à peu son caractère ésotérique d'instrument de haute finance intergouvernementale pour gagner le secteur privé : l'émission d'emprunts et d'obligations en ECUs est devenue (si l'on ose dire) monnaie courante.

Le chèque de voyage en ECUs constitue la dernière phase de ce développement. Son dessin a fait l'objet d'un concours, qui a attiré les envois de plus de 160 participants. Les noms des gagnants ont été annoncés en février dernier par un jury, que présidait M. François-Xavier Ortoli, ancien président de la Commission européenne.

## Publications

Les publications suivantes sont disponibles auprès du Bureau de Presse et d'Information de la Commission, rue Archimède 73, 1040 Bruxelles ou à l'adresse indiquée :

- L'Europe et les Nouvelles Technologies, Rapport de Conférence (Comité économique et social, 1984, 35 pages).
- La Communauté européenne et l'éducation (Le Dossier de l'Europe, 3/85, février 1985).
- Le droit des sociétés dans la Communauté européenne (Le Dossier de l'Europe, 4/85, février 1985).
- Livre Blanc (Année Européenne des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat), Conclusions des 10 conférences organisées par les Comités nationaux (49 p.).
- Femmes et recherche (Supplément n° 18 à Femmes d'Europe, 93 pages).
- Femmes d'Europe (bimestriel, n° 38, 15 novembre 1984/15 janvier 1985, 31 pages).
- Répertoire de la législation communautaire en vigueur (mise à jour de la cinquième édition au 1er juillet 1984, 16 pages).
- Comment soumettre un projet de démonstration (Guide à l'intention des proposant, janvier 1985, 16 pages), exclusivement réservé aux spécialistes.
- L'ingrédient invisible (Introduction pour les services en ligne, Euronet-Diane, 16 pages), exclusivement réservé aux propriétaires de terminaux et utilisateurs de réseaux informatiques.
- Enseignements de 3ème Cycle sur l'intégration européenne (Supplément aux Nouvelles Universitaires européennes, Edition 1985, 81 pages).

### EN VENTE

Au Moniteur belge, rue de Louvain 40-42, 1000 Bruxelles ; à la Librairie européenne, rue de la Loi 244, 1040 Bruxelles ; au CREDOC, rue de la Montagne 34/11, 1000 Bruxelles ou à l'adresse indiquée :

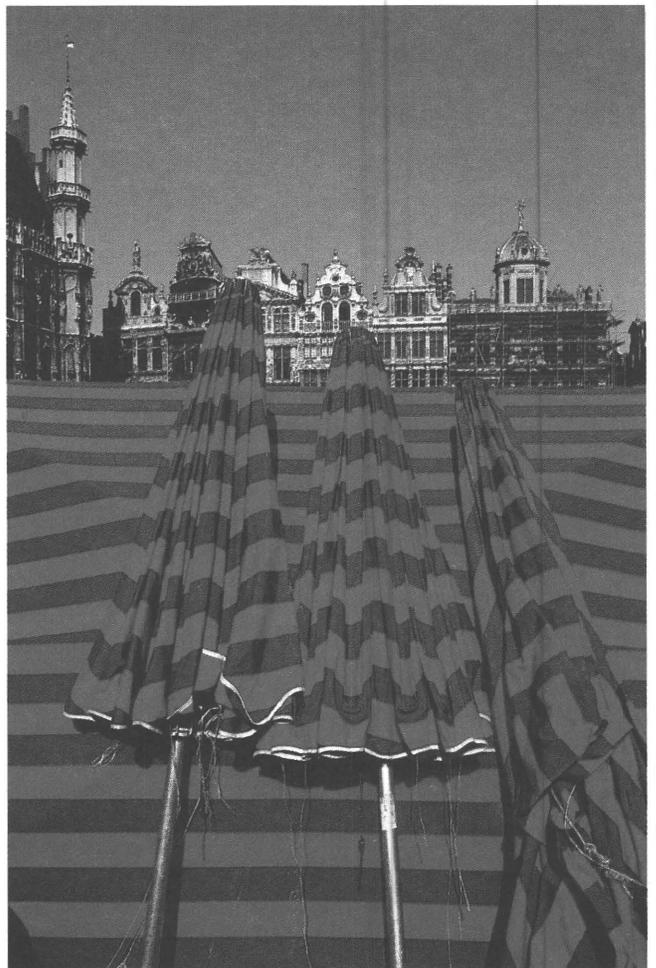
- Répertoire de la législation communautaire en vigueur

et d'autres actes des institutions communautaire (Journal Officiel des Communautés européennes) :

- Volume I — Répertoire analytique ; Volume II — Index chronologique/Index alphabétique (1984, 758 p., toutes pages confondues), prix des volumes I et II réunis : 2.500 FB.
- Formation des jeunes dans de nouvelles formes d'emploi (CEDEFOP, Formation professionnelle, n° 16, décembre 1984/III), prix par numéro : 100 FB ; abonnement annuel : 190 FB, TVA exclue.
- Les seuils de garantie de la PAC (l'Europe Verte, n° 207, 1-1985, 18 pages), 50 FB, TVA exclue.
- Recherche Agronomique, Etat d'avancement et perspectives (l'Europe Verte, n° 206, 12-1984, 19 pages), 50 FB, TVA exclue.
- Evolutions du Marché (Europa Transport, n° 13, 45 pages), 100 FB, TVA exclue.
- Les métamorphoses de l'Europe — De 1769 à 2001, Michel Richonnier, Flammarion (Enjeux pour Demain), 267 pages, 85 FF.

## Agenda

4.3 : Hibo (Gand) ; 6.3 : Comité National de l'Association européenne des Enseignants ; Hommage au Professeur A. Breyne ; 8.3 : Athénée Royale (Chimay) ; 13.3 : Lycée Emile Max (Bruxelles) ; 14.3 : Lycée St.-Dymna (Geel) ; 18.3 : Ecole RTT (Bruxelles) ; 21.3 : Hoger Handels- en Taleninstituut (Geel) ; 25.3 : Etudiants „Pers- en communicatiewenschappen" (KULeuven) ; 26.3 : Institut d'Etudes européennes (ULB) ; 28.3 : Athénée Royale (Andenne) ; 12-28.4 : Places d'Europe (Hôtel de ville de Bruxelles) ; 19.4 : Institut Marie Haps (Bruxelles) ; 22.4 : Journée d'Etudes pour chefs d'Entreprises (VEV et VOB) ; 23.4 : Fonctionnaires stagiaires ; 24.4 : Institut Alix Le Clerc (La Hulpe) ; 26.4 : Fonctionnaires stagiaires (Ministère de l'Agriculture) ; 2.5 : Athénée Royale (Laeken) ; 20.5 : Lunch-débat, Maison de l'Europe (M. J. Godeaux, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique) ; 13-14.6 : Réalités européennes du Présent.



## Places d'Europe

Du vendredi 12 au dimanche 28 avril 1985 se tiendra, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, l'exposition „Places d'Europe" réalisée par le Centre Georges Pompidou à Paris et le Touring Club Italien en collaboration avec la Communauté européenne.

Vous y découvrirez une sélection de trente-trois places qui ont été choisies dans les dix pays de la CE.

La place est l'image vivante des changements intervenants dans la société. Elle est le reflet des préoccupations sociales et architecturales des différentes époques de l'histoire, l'espace essentiel du vécu urbain. Les hommes y ont construit leur mairie, leur Palais de Justice, leurs églises. Ils s'y rassemblent aux grands moments de leur histoire : pour les deuils et les victoires.

La place est le symbole de la cité libre.

L'exposition retrace l'évolution de la place européenne au fil du temps. Partant de l'origine de la place dans l'antiquité, vous vous promènerez le long de la place traditionnelle du Moyen-Age et, passant par le Classicisme du Siècle des Lumières et l'urbanisme du 19ème Siècle, vous vous dirigerez vers la place moderne du 20ème Siècle. Des commentaires accompagnent la visite de chacune des trente-trois places à l'exposition qui se tiendra dans la salle des milices de l'Hôtel de Ville de Bruxelles (entrée par la Grand Place) et sera ouverte tous les jours de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures (le dimanche jusqu'à 17 heures).